

Répression de la fraude

Plus de 1.500 infractions relatives à des activités médicales exercées par des non-professionnels

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7173 - LUNDI 05 MAI 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Production pétrolière

**L'Algérie et 07 autres pays
annoncent une nouvelle
augmentation à partir de juin**

P04

**Les journalistes palestiniens tués
délibérément par l'occupant sioniste**

Les autres crimes impunis



Lire en page 03

P07

ORAN

Le wali d'Oran à l'occasion du 03 mai:

«Pour des journalistes forts et engagés pour l'Algérie»

Direction de Distribution de l'Électricité et du Gaz d'Oran
D'importants investissements dans plusieurs quartiers

A l'occasion du 52ème anniversaire de la création du SNCG
**Journées portes ouvertes
sur le Service national des garde-côtes**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Organisation nationale des victimes du terrorisme et ayants droit Tounsi appelle à une vigilance constante face aux ennemis de la patrie

La présidente de l'Organisation nationale des victimes du terrorisme et ayants droit, Rabha Tounsi, a appelé, samedi à Mascara, à faire preuve de vigilance permanente pour faire face aux ennemis de la nation. Dans son discours prononcé lors d'une rencontre régionale des représentants des bureaux de wilaya de l'Organisation nationale des victimes du terrorisme et ayants droit des wilayas de l'Ouest du pays, Mme Tounsi a réaffirmé le soutien de son organisation aux efforts du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à préserver la stabilité du pays, le protéger des

menaces extérieures et œuvrer à la prospérité économique nationale. Par ailleurs, elle a rappelé que l'Etat algérien ne ménage aucun effort dans la défense constante des causes justes à travers le monde, en particulier les causes palestinienne et sahraouie, saluant cette position. Cette rencontre, organisée sous le slogan "Fidélité aux martyrs...l'Algérie et la Palestine, l'exception", a vu la participation des présidents et membres des bureaux de wilaya de l'organisation pour les wilayas de l'Ouest, ainsi que de représentants de la société civile de la wilaya de Mascara.

Eclairage de l'opinion publique

Hassani Cherif souligne l'importance du rôle de la presse

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, a souligné, samedi à Skikda, "l'importance du rôle de la presse pour l'éclairage de l'opinion publique et le maintien de la stabilité du pays". Le président du MSP a ajouté, dans une allocution prononcée lors d'une rencontre de wilaya des cadres de son parti, organisée à la maison de la culture Mohamed-Siradj sous le slogan "Des structures fortes au service du pays et de la cause", que la presse, qui "éclaire et oriente l'opinion publique, porte une grande responsabilité dans la stabilité du pays". S'exprimant à l'occa-

sion de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai), M. Hassani Cherif a fait part de la "solidarité du MSP avec les journalistes et les professionnels des médias palestiniens, persécutés par l'entité sioniste, harcelés et assassinés au mépris des lois et des conventions internationales protégeant les journalistes dans l'exercice de leurs fonctions". Il a également indiqué, par ailleurs, que l'Algérie est "prise pour cible par ses ennemis, ce qui appelle les enfants de ce pays à se montrer vigilants et à dresser comme un seul homme contre les campagnes hostiles, pour consolider l'unité nationale".

La DGSN lance un compte officiel sur TikTok



La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé, samedi à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai), un compte officiel sur l'application TikTok, renforçant ainsi ses canaux de communication sécuritaire, a indiqué un communiqué de ce corps de sécurité. "A l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, la Direction générale de la Sûreté nationale a lancé un compte officiel sur

l'application TikTok, renforçant ainsi les canaux de communication sécuritaire de la Sûreté nationale", précise la même source. Ce nouveau compte (<https://www.tiktok.com/@algerianpolice>) "s'ajoute aux autres plateformes numériques officielles de la DGSN, dont les pages Facebook et Instagram, le compte X (anciennement Twitter), les chaînes YouTube et WhatsApp et le site officiel de la Police algérienne".

Chargé par le président de la République

Le Premier ministre préside la cérémonie de la Journée de la liberté de la presse



Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, samedi à Alger, une cérémonie à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée le 3 mai, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. La cérémonie, qui s'est déroulée en présence de membres du Gouvernement et du corps diplomatique, a vu la participation de plusieurs responsables de médias publics et privés, de grandes figures des médias, de journalistes et de correspon-

dants de presse étrangers accrédités en Algérie, précise le communiqué. Cette cérémonie annuelle, organisée en l'honneur des journalistes et des professionnels des médias, s'inscrit dans le cadre des initiatives visant à réaffirmer "l'intérêt majeur que porte le président de la République à la corporation médiatique et son souci permanent de l'accompagner en vue de consacrer le professionnalisme dans la pratique du journalisme et de consolider les acquis socioprofessionnels de ses membres", ajoute la même source.

Pour aboutir à des solutions aux crises chroniques

Renforcer le rôle de la diplomatie parlementaire arabe

Le président du Parlement arabe, Ahmed Al-Yamahi, a mis l'accent, samedi à Alger, sur la nécessité impérieuse de renforcer le rôle de la diplomatie parlementaire arabe afin de faciliter l'aboutissement à des solutions purement arabes aux crises chroniques que traversent certains pays arabes. Dans son allocution à l'ouverture des travaux du 38e congrès de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), tenus au Centre international de Conférences Abdelatif-Rahal, sous le thème "Rôle de l'UIPA à la lumière des mutations régionales et internationales", M. Al-Yamahi a relevé "la nécessité impérieuse de renforcer le rôle de la diplomatie parlementaire arabe pour faciliter l'aboutissement à des solutions purement arabes aux crises chroniques que traversent certains pays arabes". Il a, dans ce cadre, mis en avant le "rôle pivot" que joue l'UIPA depuis sa création en 1974 dans le renforcement de la solidarité arabe, en offrant une plate-

forme parlementaire importante pour consolider les relations entre les parlements et assemblées arabes et coordonner leurs efforts face aux défis auxquels la nation arabe est confrontée. Dans ce contexte, il a réaffirmé "la détermination totale du Parlement arabe à renforcer les canaux de communication et le dialogue permanent avec l'UIPA, au mieux des intérêts du peuple arabe et au service de ses justes causes, en tête desquelles la cause palestinienne". Le président du Parlement arabe a souligné que les défis actuels auxquels fait face la nation arabe exigent "l'intensification de la solidarité arabe et le renforcement des mécanismes de l'action arabe commune à tous les niveaux", ajoutant que "le peuple palestinien, en proie à une guerre génocidaire et à un nettoyage ethnique menés par l'entité d'occupation inique, au su et au vu du monde entier, fait face actuellement à la plus grave situation humanitaire".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Les journalistes palestiniens tués délibérément par l'occupant sioniste

Les autres crimes impunis

Par B.Habib

La situation des journalistes, tués dans la bande de Ghaza, un crime longtemps celé sous silence de la communauté internationale et resté impuni, est sans nul doute "la face cachée" de la guerre que mène Israël contre le peuple palestinien de Ghaza, de quoi augurer au fait un lendemain pas du tout rose pour les professionnels des médias en activité. Et comme le ridicule tue, l'entité sioniste a, non seulement, interdit l'accès à la presse étrangère mais a, contre toute attente, poursuivi son oeuvre machiavélique, ciblant les rares journalistes qui s'y infiltrent pour relater la vérité et détruisant plutôt, ce qui reste des infrastructures des médias. Déterminée à imposer un black-out médiatique à Ghaza pour pouvoir poursuivre son génocide, l'entité sioniste ne s'est pas contentée d'interdire l'accès de l'enclave à la presse étrangère, mais elle a continué à détruire méthodiquement l'infrastructure des médias sur le territoire et à prendre délibérément pour cible les journalistes palestiniens, tués dans une proportion jamais observée dans aucun conflit des temps modernes et dans un silence international coupable, bafouant de plain-pied toutes les résolutions humanitaires et celles inhérentes à la protection des droits fondamentaux ou élémentaires des journalistes.

Le Monde a célébré, ce samedi 3 mai, la Journée mondiale de la liberté de la presse que Ghaza pleure et se lamente sur ses journalistes et où le sacro-saint droit à l'information s'enforce plus bas chaque jour et un peu plus que Dieu fait, non sans interpeller à nouveau la conscience humaine universelle sur la tragédie humanitaire et professionnelle que vit la corporation en ce XXIème siècle. Depuis le 7 octobre 2023, l'occupant barbare fait montre d'une preuve d'une violence très rare envers les professionnels des médias palestiniens, cherchant à réduire au silence, autant que possible, les témoins des crimes de guerre commis par ses troupes dans l'enclave. Au moins 212 professionnels des médias palestiniens ont été pris pour cible et tués par l'armée d'occupation sioniste, soit dans l'exercice de leurs fonctions ou dans le bombardement de leur domicile ou de la tente où ils s'étaient réfugiés avec leurs fa-

milles et plus de 300 autres ont été blessés, sans parler des dizaines de journalistes arrêtés, torturés ou disparus. En avril, une vidéo d'une violence inouïe a été partagée, des milliers de fois, sur les réseaux sociaux, montrant un homme encore en vie, assis sur une chaise, en train d'être dévoré par les flammes. L'homme brûlé vif, cible d'une frappe aérienne sioniste, n'était autre que le journaliste Ahmed Mansour de la chaîne "Palestine Today". Un autre forfait impuni d'Israël contre la presse. Cela témoigne de la sauvagerie et la cruauté sans égal de la machine terroriste sioniste à Ghaza et à laquelle sont confrontés les professionnels de médias, en quête d'informer sur la réalité de la vraie tragédie dans la bande. A l'APS, le directeur du Forum des professionnels des médias palestiniens, Mohamed Yacine, a affirmé que "pour la deuxième année consécutive, le journaliste palestinien célèbre la Journée mondiale de la liberté de la presse dans un contexte marqué par la poursuite de l'agression génocidaire sur la bande de Ghaza et contre la liberté d'informer qui s'est traduite par un bilan sanglant, payé par les professionnels des médias". Il a assuré, à ce titre, qu'en dépit des conditions, extrêmement difficiles et périlleuses, les journalistes à Ghaza continueront à travailler contre vents et marées, pour révéler au monde entier la réalité de l'occupation sioniste, faite de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. "Les journalistes palestiniens veillent à documenter ces crimes au péril de leur vie", a-t-il ajouté. Il a estimé que la Journée mondiale de la liberté de la presse devrait constituer, pour la communauté internationale, l'occasion de manifester sa solidarité avec le journaliste palestinien et d'œuvrer à mettre fin à cette hécatombe et à la stratégie de l'entité sioniste ciblant les professionnels des médias. Mohamed Yacine a regretté, dans ce contexte, le silence des organisations internationales et leur incapacité à assurer la protection des journalistes palestiniens, qualifiant cette situation de "grande tragédie" et de "honte pour l'humanité". "Nous assistons aujourd'hui à l'effondrement de tous les principes du droit international", notamment la Convention de Genève qui garantit la protection des journalistes en zone de conflit ou encore la Charte des Nations

unies qui garantit la liberté d'opinion, d'expression et de la presse, a-t-il ajouté. Il a exhorté la communauté et les organisations internationales, notamment l'Union internationale des journalistes à œuvrer pour assurer la protection au journaliste palestinien, à préserver la liberté d'expression et à garantir le droit de s'informer, soulignant la nécessité de contraindre l'occupant sioniste à rendre compte de ses crimes à l'encontre des journalistes palestiniens. De son côté, Wissam Zaghar, membre du Secrétariat général du syndicat des journalistes palestiniens, a mis l'accent sur les conditions d'exercice de la profession, de plus en plus difficiles, à Ghaza, appelant la communauté internationale à assurer la protection aux professionnels des médias palestiniens qui risquent tout pour faire parvenir au monde la vérité sur ce qui se passe dans l'enclave. Il a insisté, à cet égard, sur l'application de la résolution onusienne 2222, relative à la protection des journalistes et sur la levée du blocus imposé à Ghaza pour permettre l'entrée des journalistes étrangers. Le président du bureau médiatique du gouvernement à Ghaza, Salama Maarouf, a affirmé, quant à lui, que l'occupant sioniste a perpétré "les pires crimes" à l'encontre des professionnels des médias dans l'enclave palestinienne. Selon ce responsable, si les journalistes palestiniens sont systématiquement ciblés par l'armée d'occupation qui tente de les réduire au silence, c'est parce qu'ils sont témoins de ses crimes de guerre qu'ils dévoient au monde entier pour montrer le vrai visage de l'occupation et de la souffrance qu'elle fait endurer au peuple palestinien. Le journaliste Mohamed Qriqaa a soutenu que l'occupant sioniste est entré "en guerre ouverte" contre les journalistes palestiniens qu'il cible "délibérément" pendant l'exercice de leurs fonctions, citant les cas de Samer Abou Deqqa, Hamza El-Dahddouh, Ismail El-Ghoul, Houssein Chebat et autres. Celui qui a perdu plus de 30 membres de sa famille, il y a quelques semaines, a assuré que la stratégie agressive de l'entité sioniste vis-à-vis des journalistes ne fera que "renforcer leur détermination à poursuivre leur combat" pour dénoncer les crimes que l'occupant continue de perpétrer à Ghaza.

Pour ses déclarations attentatoires

aux symboles et aux constantes de la nation

Belghit Amine placé en détention provisoire

Le juge d'instruction près le tribunal de Dar El-Beida a ordonné, samedi, le placement en détention provisoire du dénommé Belghit Mohamed Amine, suite à ses déclarations télévisées ciblant l'identité nationale et portant atteinte aux symboles et constantes de la nation, a indiqué un communiqué du parquet de la République près le même tribunal. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Dar El-Beida informe l'opinion publique que suite à la large diffusion sur les réseaux sociaux d'un extrait vidéo d'une interview télévisée entre un journaliste d'une chaîne dite +Sky News Arabia+ et le dénommé Belghit Mohamed Amine, où il a déclaré que l'amazighité serait un projet franco-sioniste, et vu que ces propos constituent une violation des principes fondamentaux de la société algérienne, consacrés par la Constitution, et une atteinte flagrante à une composante essentielle de l'identité nationale, ainsi qu'à l'unité nationale et aux symboles et constantes de la nation, le parquet de la République a ordonné, le 1 mai 2025, l'ouverture d'une enquête préliminaire et l'arrestation du suspect", a précisé la même source.

Journée mondiale de la liberté de la presse

Volonté de l'Etat de relancer le Fonds d'aide à la presse

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a réaffirmé, samedi à Alger, l'intérêt majeur qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la presse nationale et aux métiers de l'information et de la communication. Dans une allocution prononcée lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le ministre de la Communication a rappelé "l'intérêt majeur qu'accorde le président de la République à la presse nationale et aux métiers de l'information et de la communication" comme en témoigne, a-t-il dit, "la consécration de la tradition des entrevues périodiques accordées aux médias pour éclairer l'opinion publique". "Les hautes autorités du pays ont placé parmi leurs priorités la promotion de l'environne-

ment médiatique pour une presse libre, responsable, plurielle, indépendante et respectueuse des règles de professionnalisme et de l'éthique et de la déontologie de la profession, au service d'une pratique démocratique à l'abri de toute forme de dérive", a ajouté M. Meziane. Passant en revue les principaux acquis réalisés récemment dans le secteur, le ministre a mis en avant la volonté de l'Etat de relancer le Fonds d'aide à la presse en tant que mécanisme pour "la mise en œuvre de sa politique de soutien à la presse sous toutes ses formes et le développement des aptitudes des journalistes", en veillant à "élargir ses bénéficiaires à l'ensemble des médias audiovisuels, électroniques et de la presse écrite, aussi bien publics que privés, afin que les médias nationaux puissent produire des contenus médiatiques de qualité".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Ecrire pour informer, écrire pour manipuler

La presse, comme tout autre métier, possède une face et un revers de la face. Le côté face, c'est l'aspect officiel, consistant à informer ses concitoyens du pays et parfois ceux des autres contrées. Le côté revers, c'est quand l'information est manipulée à des fins malintentionnées, visant à tromper celui ou ceux qui «consomment» ces informations. Ainsi, l'information est devenue une redoutable arme à double tranchant. Et, comme les esprits maléfiques ne manquent jamais dans les sociétés de l'espèce humaine, il a fallu donc mettre des dispositifs administratifs et juridiques afin d'éviter les excès et freiner les esprits zélés. Où sommes-nous en vérité? Loin de tout idéalisme saugrenu, la manipulation est une mauvaise chose mais c'est une réalité avec laquelle il faudrait s'adapter. C'est le bras droit de la politique et son image fidèlement reflétée. Quand la politique est l'art du possible, de la tromperie, des coups bas, la presse pourrait facilement être ceci comme elle peut être cela. Et bien par rapport à nos confrères du tiers-monde, nous en sommes les phares et nous nous donnons le droit de les regarder avec condescendance. Par contre, par rapport aux normes exigées par une authentique presse du 21ème siècle, chez des gens qui vivent réellement dans ce siècle, nous pouvons dire et sans avoir la moindre honte que nous sommes le dernier wagon du train. Bien que nous faisons partie intégrante de ce train. Cette presse et en dépit des hauts et des bas, rencontrés à chaque coin et dans chaque recoin, elle fait de bonnes choses. Ce ne sont pas des miracles mais ne serait-ce que ce sont de bonnes choses pour lesquelles cette presse devrait mériter un grand hommage, en cette Journée mondiale de la presse. Le fait que l'on est là, sur place, en train d'abord de s'adonner patiemment au métier consistant à informer ses respectables concitoyens et en même temps, lutter opiniâtrement, contre les embûches à caractère socioprofessionnel, rencontrées chemin faisant. Nous saisissons, toutefois cette occasion afin de lancer un appel à la tutelle en vue d'ouvrir un débat national sur la presse et le secteur des médias d'une manière générale. Cette presse est composée d'une armada de journalistes et des professionnels du métier de la presse qui sont, jusqu'à preuve du contraire, des citoyens aussi algériens comme les autres. Pourtant, le pouvoir en place, quelle que soit sa nature, il aurait toujours besoin de la presse, afin de véhiculer son image de marque et ses frassantes idées... Disons même son tautologique discours... Y aurait-il de la manipulation de la presse algérienne ...Sans faute: oui! Malheureusement, cette dernière exprime la réalité vécue ...Elle reprend fidèlement les luttes et les conflits idéologiques existant dans la réalité. Celui qui possède un journal, serait en possession d'une arme redoutable. Ainsi, il est mis sous le «focus» d'une loupe.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'OPEP+ relance sa production en juin

L'Algérie, aux côtés de sept autres membres de l'OPEP+ dont l'Arabie saoudite et la Russie, a décidé d'augmenter sa production de pétrole dès juin 2025. Cette décision, prise lors d'une réunion ministérielle par visioconférence, s'inscrit dans le cadre de la levée progressive des réductions volontaires de production adoptées en avril 2023. Selon un communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, les huit pays concernés procéderont à un ajustement collectif de 411.000 barils par jour en juin, «à la lumière des prévisions d'une demande pétrolière plus solide au troisième trimestre 2025». La production de l'Algérie augmentera ainsi de 9.000 barils par jour, atteignant 928.000 barils quotidiens. Le ministère précise toutefois que cette hausse reste «progressive et adaptable» et «susceptible d'être réévaluée ou interrompue selon l'évolution du marché, afin de préserver sa stabilité». Cette nouvelle mesure fait suite à la décision du 3 mars dernier de réintroduire progressivement les 2,2 millions de barils par jour supprimés volontairement depuis 2023. L'OPEP+ précise que l'augmentation annoncée équivaut à trois mois de hausses prévues et qu'elle «permettra de soutenir la stabilité du marché et d'accélérer les efforts de compensation des volumes excédentaires». Les ministres ont par ailleurs convenu de maintenir une surveillance étroite du marché, à travers des réunions mensuelles. La prochaine est prévue pour le 1er juin. Une telle hausse de la production, en dépit des prix déjà très faibles sur le marché - autour de 60 dollars le baril - peut avoir pour objectif de «punir les tricheurs» parmi les membres de l'OPEP+, ceux «qui ne respectent pas leurs quotas», estime Arne Lohmann Rasmussen, de Global Risk Management à l'AFP. En interne, certains pays ne seraient «plus disposés à tolérer le manque de discipline» dont font preuve certains membres, confirme Carsten Fritsch de Commerbank. Le Kazakhstan, en particulier, a augmenté sa production au cours des derniers mois et «n'a pas respecté» les règles du cartel l'obligeant à compenser ses excès. Donald Trump a lancé un avertissement sévère le 2 mai, menaçant de sanctions tout pays ou individu achetant du pétrole ou des produits pétrochimiques iraniens, selon l'agence Reuters. Sur sa plateforme Truth Social, il a exigé l'arrêt «immédiat» de ces transactions, sous peine de sanctions secondaires excluant les contrevenants du marché américain. Cette déclaration pourrait raviver les tensions avec la Chine, principal acheteur de pétrole iranien. Les marchés ont réagi, le WTI et le Brent enregistrant chacun une hausse de 1,8 %.

Modernisation des services d'eau

L'ADE signe cinq conventions

L'Algérienne des Eaux (ADE) a signé, samedi à Alger, cinq (05) conventions avec des établissements et instances nationaux opérant dans divers domaines, à l'effet de développer et de moderniser la gestion des services d'eau et d'optimiser la performance institutionnelle. La cérémonie de signature s'est déroulée lors d'une journée d'information organisée au Cercle National de l'Armée, en présence des ministres de l'Hydraulique, Taha Derbal et des Finances, Abdelkrim Bouzred. Conclue avec la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), la première convention permettra aux clients de l'ADE de régler leurs factures par voie électronique via l'application "MyBADR", pour soutenir le plan de numérisation et optimiser le service client. Quant au protocole de coopération signé avec la société "Optimum Télécom - Algérie" (Djezzy), il tend à développer des solutions numériques intégrées et à échanger les services et les technologies au service de la transition numérique de

l'ADE. Dans le but de renforcer la coopération scientifique et académique, et de soutenir les projets de recherche et développement liés au secteur des ressources en eau, l'ADE a également signé une convention-cadre avec l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumedienne (USTHB). En outre, l'ADE a signé un protocole d'accord avec l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), dont l'objectif consiste à optimiser la gestion des installations de distribution d'eau au sein des cités AADL, et ce, par le transfert des prérogatives de gestion à la société. Dans une première étape, il sera procédé à une évaluation des différentes structures hydrauliques des quartiers "AADL", avant de procéder à la signature de conventions de transfert de gestion avec les unités de wilaya de l'ADE. De surcroît, l'ADE a conclu un accord expérimental avec la startup "Smart Solution and Innovation", visant à élargir les modalités de paiement des factures via le réseau de points de

vente numériques, à travers l'exploitation de l'application développée par ladite startup, et ce, dans le cadre du développement des canaux de recouvrement. S'exprimant à cette occasion, M. Derbal a souligné que la signature de ces accords visait essentiellement à développer et à moderniser le service public de l'eau, relevant la nécessité de s'appuyer sur les technologies modernes, en particulier les services numériques, afin de répondre aux exigences du développement dans ce domaine. Le ministre a précisé que la transition numérique à laquelle aspire l'Algérie "exige de développer des services numériques facilitant le paiement électronique des factures ainsi que l'ensemble des relations commerciales entre le client et l'ADE". Pour sa part, M. Bouzred a réaffirmé le soutien apporté par son département ministériel au secteur de l'hydraulique, en particulier pour le développement de la gestion de l'eau potable, notamment à travers la généralisation du paiement électronique.

Production pétrolière

L'Algérie et sept autres pays annoncent une nouvelle augmentation à partir de juin

L'Algérie et sept autres pays de l'alliance "Opep+", ont décidé une nouvelle augmentation de leur production pétrolière à partir de juin prochain, accélérant ainsi leur plan de levée progressive des réductions volontaires, selon un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion ministérielle, tenue par visioconférence, regroupant les huit pays qui appliquent ces réductions volontaires décidées en avril 2023 : l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie. Lors de cette réunion, à laquelle a participé le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, les discussions ont porté sur la conjoncture actuelle du marché pétrolier international, ses pers-

pectives, ainsi que le suivi des engagements en matière de réduction, y compris la compensation des volumes excédentaires, précise le communiqué. Ainsi, les huit pays ont convenu d'un ajustement collectif à la hausse de leur production, de l'ordre de 411.000 barils par jour en juin 2025, et ce, "à la lumière des prévisions d'une demande pétrolière plus solide au troisième trimestre 2025, et en cohérence avec les décisions prises le 5 décembre 2024 puis réaffirmées le 3 mars 2025", indique le ministère. Toutefois, le communiqué du ministère souligne que cette augmentation "progressive et adaptable", est "susceptible d'être réévaluée ou interrompue selon l'évolution du marché, afin de préserver sa stabilité". La production de pétrole brut de l'Algérie augmentera de 9.000 barils par jour, portant sa production totale pour le mois de juin à 928.000

barils par jour. Les huit pays avaient décidé, lors d'une réunion le 3 mars dernier par vidéoconférence, de procéder à un retour progressif, à partir du 1er avril, de leurs réductions volontaires de production pétrolière (2,2 millions de barils par jour), à travers un plan de hausse mensuelle qui s'étale à la fin 2026. L'augmentation de 411.000 barils par jour, annoncée ce samedi, correspond à trois hausses mensuelles, explique l'Opep+ dans un communiqué publié sur son site web, soulignant que cette mesure "permettra de continuer à soutenir la stabilité du marché pétrolier et offrira l'opportunité d'accélérer les efforts de compensation des pays participants". Cette nouvelle hausse intervient "compte tenu des fondamentaux sains actuels du marché, comme en témoigne le faible niveau des stocks de pétrole", selon le communiqué de l'Opep+.

Start-up

Lancement du 5ème concours Africa Sipsa Innov Award

La 5ème édition du concours de l'innovation dans le domaine agricole en Afrique "Africa Sipsa Innov Award" (2025), organisée par le Groupe de réflexion Filaha Innove incubateur (GFFI), a été lancée samedi à Alger. Ont assisté au lancement de ce concours, le représentant du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Toufik Mazouz, ainsi que des professionnels, des chercheurs et des propriétaires de start-up activant dans le secteur agricole. Ce concours tend à promouvoir une agriculture intelligente et durable en Algérie et en Afrique, en attirant des compétences de différents profils, afin de présenter des solutions technologiques à même d'améliorer la productivité et la qualité des récoltes. Pas moins de 40 projets innovants issus de plusieurs pays africains, dont l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal et la République démocratique du Congo, parti-



ciperont à ce concours, dont la cérémonie de remise des prix est prévue le 26 mai, en marge du Salon international de l'agriculture, de l'élevage et de l'agro-industrie SIPSA-Filaha, qui se tiendra au Palais des expositions (SAFEX). Quatre projets seront sélectionnés pour la phase finale, dont trois seront distingués

durant le salon, tandis que le quatrième se verra attribuer le "Prix du jury", selon les explications fournies par Mme Malika Alili, membre du jury. La même intervenante a affirmé que les projets en lice portaient sur l'AgriTech, la FoodTech et les technologies liées à l'eau, illustrant ainsi la dynamique d'innovation sur le

continent africain. Par ailleurs, les lauréats bénéficieront d'un appui particulier durant le salon SIPSA-Filaha, ce qui leur permettra de tisser un réseau de contacts avec des investisseurs et des professionnels, outre un accompagnement assuré par Filaha Innove incubateur. Dans une allocution prononcée au nom du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Toufik Mazouz, chargé des incubateurs au sein du ministère, a souligné l'importance de telles initiatives dans la consolidation des relations entre les innovateurs et les agriculteurs, notamment à travers les solutions technologiques comme les drones, les robots ou encore les logiciels développés. Il a, à cet égard, indiqué que l'Etat optait pour une approche participative afin de renforcer l'intégration des technologies dans le secteur agricole, soulignant qu'"il ne s'agit plus d'une option, mais d'une nécessité".

Prévention et lutte contre le cancer

Mettre en place une stratégie nationale

Les participants aux travaux des Assises nationales de prévention et de lutte contre le cancer ont souligné, samedi à Alger, la nécessité de mettre en place une stratégie nationale de lutte contre cette maladie, dans laquelle la prévention sera la pierre angulaire en vue de réduire de moitié le nombre des cas. Dans une déclaration à l'APS, le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer (CNPLCC), Pr Adda Bounedjar a précisé que le principal objectif de ces assises était d'élaborer une stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer pour la décennie (2025-2035), en se basant sur les recommandations issues des sept ateliers tenus à cet égard, lesquelles seront soumises au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il a, en outre, précisé que "la pierre angulaire de la stratégie nationale à élaborer, sera le facteur de prévention, qui est à même de réduire de 50% le nombre des cas". Dans la même optique, le président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, Kamel Sanhadji, a estimé que la mise en place d'une stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer "est d'une

extrême importance", précisant qu'elle "intervient à point nommé, au vu de la poursuite de la propagation de cette pathologie à l'échelle mondiale", ce qui exige, a-t-il dit, "l'étude approfondie de ses causes et l'adoption du mécanisme de prévention, en vue de consacrer une approche proactive visant à réduire le nombre des cas". Il a également fait savoir que les recommandations qui sanctionneront ses assises s'appuieront sur "des bases scientifiques puisées dans l'expérience acquise sur le terrain, d'autant plus qu'elles couvriront tous les facteurs de risque liés au cancer, dont la cigarette, la pollution, le mode alimentaire, la sédentarité et l'exposition aux produits chimiques". M. Senhadji a placé la prise de conscience des citoyens quant à l'importance d'une alimentation saine, en tête des éléments concernés par le mécanisme de prévention, appelant à "la nécessité de la contribution de tous les acteurs au changement du mode alimentaire qui domine actuellement et de renouer avec une alimentations saine". A son tour, la présidente de la Fédération algérienne des associations de patients atteints de cancer (FAAPAC), Hamida Kettab a souligné que les repré-

sentants des personnes atteintes de cette pathologie nourrissent de grands espoirs quant à ces assises, étant donné que la lutte contre le cancer est une priorité nationale, saluant les grands moyens consacrés en la matière, comme les Centres anticancer (CAC), au nombre de 21 centres au niveau national, ainsi que la création d'un Fonds spécial dédié à la prise en charge des cancéreux. Cependant, "l'opération de prise en charge des patients pâtit de nombreuses lacunes, d'où l'importance de mettre en place une stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer, en tant que cadre régissant toutes les ressources mobilisées à cet effet", a-t-elle affirmé. Elle a, en outre, cité les principaux éléments qui appuieront la mise en œuvre de cette stratégie nationale, à commencer par la prévention et le dépistage précoce, jusqu'à l'accompagnement post-maladie. Pour rappel, les travaux de ces Assises nationales de prévention et de lutte contre le cancer qui se tiendront deux jours durant, sont organisées par la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Répression de la fraude

Plus de 1500 infractions relatives à des activités médicales exercées par des non-professionnels

Les services de contrôle et de répression de la fraude relevant du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, ont enregistré plus de 1500 infractions commerciales liées à l'exercice d'activités médicales et paramédicales par des non-professionnels, notamment au niveau des salons d'esthétique, de soins corporels et de coiffure. Dans des déclarations à la Radio algérienne, le directeur général de la régulation des activités au ministère, Ahmed Mokrani, a indiqué que depuis la campagne récemment lancée par le ministère dans le cadre de la lutte contre l'exercice illégal d'activités médicales et paramédicales par des non-professionnels, les services de contrôle ont effectué, jusqu'à présent, 9191 interventions, ayant abouti à l'enregistrement de 1595 infractions, à l'établissement de 1514 procès-verbaux judiciaires et à la fermeture de 110 locaux. Ces infractions concernent l'utilisation par des personnes non formées dans le domaine médical, d'instruments chirurgicaux et d'appareils spécifiques non autorisés, ainsi que de médicaments, pom-mades et produits médicaux non déclarés, dont certains périmés, a précisé le responsable, qui a appelé tous les commerçants à se conformer aux activités définies dans leurs registres de commerce. Les opérations de contrôle menées par les services du ministère ont permis, selon M. Mokrani, la saisie de plus de 2,4 tonnes de divers produits utilisés dans les salons d'esthétique, de soins corporels et de coiffure, soit une valeur de 8,5 millions DA. Il a souligné la nécessité de mettre un

terme aux campagnes publicitaires sur les réseaux sociaux visant à promouvoir des activités commerciales illégales, notamment celles relatives aux soins corporels et à l'esthétique. Le responsable a annoncé la création de deux instances dans le cadre du nouvel organigramme du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, précisant que la première sera chargée d'encadrer le contrôle du commerce électronique, et la seconde dédiée au développement de tous les mécanismes relatifs au contrôle électronique. Concernant la campagne de sensibilisation lancée par le ministère pour la réduction des prix de

certain produits sur le marché, tels que le café et la viande ovine, le responsable a affirmé qu'elle visait à mettre fin aux augmentations "injustifiées", notamment au regard des dépenses considérables engagées par l'Etat pour la subvention des prix. Dans ce cadre, il a indiqué que l'Etat a dépensé jusqu'à présent plus de 4,28 milliards de DA à titre de compensation au profit des importateurs pour la différence de prix du café entre les cours des marchés internationaux et ceux appliqués localement, ajoutant que le ministère examine actuellement 50 dossiers relatifs à de nouvelles demandes de compensation.

Commandement des Forces navales

Portes ouvertes sur le Service national des Garde-Côtes

Des portes ouvertes sur le Service national des Garde-Côtes, organisées par le Commandement des Forces navales, ont débuté, samedi à Alger, et ce, dans le cadre de la politique de communication de l'Armée nationale populaire (ANP), visant à jeter des ponts entre l'institution militaire et la société civile. Présidant le lancement de cette manifestation de deux jours, abritée par le Groupement territorial des Garde-Côtes à Alger (1e Région militaire), le Commandant de la Façade maritime Centre, le général Abdelhakim Ouchiche, a indiqué que ces portes ouvertes s'inscrivaient dans le cadre de la politique de communication de l'ANP visant à consolider le lien Armée-Nation et à jeter des ponts entre l'institution militaire et la société civile, à travers l'ouverture de ses structures au grand public. Cet événement permettra de découvrir de près "le rôle actif et les nobles missions du Service national des Garde-Côtes" qui constitue, a-t-il dit, un "élément essentiel" dans la gestion des activités maritimes, citant la participation à la sécurité et à la sûreté maritimes, la protection des biens publics maritimes, la surveillance des côtes en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale et des Douanes algériennes, outre son "rôle central" dans la lutte contre l'émigration clandestine. A noter, cette manifestation verra l'organisation de plusieurs ateliers et stands où plusieurs équipements du Service national des Garde-Côtes seront exposés, tout en donnant des explications détaillées sur ses missions.

Accidents de la route

12 morts et 516 blessés en 48 heures

Douze personnes sont décédées et 516 autres ont été blessées dans 362 accidents de la route, survenus en 48 heures à travers le pays, a indiqué, samedi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tougourt avec quatre (04) décès et un blessé, suite au dérapage d'un véhicule léger, suivi de son renversement, survenu sur la route nationale RN 124, commune El Allia, précise la même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont prodigué des soins de première urgence à neuf (09) personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffe-bain, dont sept (07) personnes à la cité 2540 logements, commune de Gué de Constantine. Les unités marines de la wilaya d'Ain Témouchent sont intervenues pour le sauvetage de six (06) pêcheurs en difficulté, suite au naufrage d'un bateau de pêche, ajoute la même source.

Accident mortel à Bouira

Le chauffeur de bus placé en détention provisoire

Le tribunal de M'chedallah, relevant de la Cour de Bouira, a placé, en détention provisoire, le chauffeur de bus responsable de l'accident de la route au niveau de l'autoroute Ahnif-Béjaïa, qui a fait 6 morts et 30 blessés, a indiqué mercredi, un communiqué du procureur de la République près le même tribunal. "En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de M'chedallah informe l'opinion publique qu'en date du 29 avril 2025, vers 22h30, un accident mortel impliquant un bus de transport de voyageurs s'est produit au niveau de l'autoroute Ahnif-Béjaïa, faisant 6 morts et 30 blessés à différents degrés de gravité", précise la texte. "Suite à notre déplacement sur les lieux, nous avons donné des instructions pour l'ouverture d'une enquête approfondie, qui s'est soldée par l'arrestation du chauffeur de bus, répondant aux initiales (K.A.)", poursuit le communiqué. Présenté le 30 avril 2025 devant le parquet, le mis en cause "est poursuivi pour homicide involontaire au moyen d'un véhicule de transport en commun, excès de vitesse et mise en danger de la vie d'autrui", selon la même source. "Le propriétaire du bus, répondant aux initiales (T.Ch.), est également poursuivi pour mise en danger de la vie d'autrui et non-déclaration des travailleurs à la sécurité sociale". "Déférés à la section des délits suivant la procédure de comparution immédiate, le chauffeur de bus a été placé en détention provisoire et le deuxième accusé (T.Ch.) en liberté provisoire en attendant leur jugement le 7 mai 2025", conclut la même source.

Bac et BEM 2025

Les dates de retrait des convocations fixées

Les dates de retrait des convocations pour les candidats, scolarisés et libres, aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat session 2025 sont désormais fixées, selon un communiqué du ministère de l'Education nationale. Le retrait des convocations pour l'examen du BEM débutera le 4 mai et se poursuivra jusqu'au 3 juin 2025. Les candidats au Bac peuvent, quant à eux, retirer leurs convocations du 11 mai au 19 juin 2025, précise le ministère. Le retrait des convocations pour les candidats scolarisés se fera via la plateforme numérique des directeurs des établissements éducatifs, ou à travers l'espace des parents sur la plateforme numérique du ministère de l'Education nationale, ou encore sur les sites de l'Office national des examens et concours (ONEC) via les liens suivants: <https://bem.onec.dz> pour le BEM et <https://bac.onec.dz> pour le Baccalauréat, lit-on dans le communiqué. Pour les candidats libres, le retrait se fera sur les sites de l'ONEC via les liens susmentionnés.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'éducation
Direction de l'éducation de TIARET
Carte D'immatriculation : 0 96414019000147

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL

OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALE N°:/ 2025

La Direction de l'Education de la Wilaya de Tiaret lance un Avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence de capacités minimale N°/2025 pour la:

Opération : Renouvellement des Equipement Scolaires et ses Composants pour les établissements du Cycle Secondaire de la wilaya De Tiaret

- LOT N°01 : Equipement Scolaire
- LOT N°02 : Equipement Bureautique
- LOT N°03 : Equipement Informatique

Les soumissionnaires intéressés par cet avis disposant d'un registre électronique en rapport avec l'activité concerné peuvent retirer le cahier des charge au siège de la direction de l'éducation de la wilaya de Tiaret sise route ain guesma - Tiaret SERVICE DE PROGRAMMATION ET SUIVI BUREAU MARCHÉ, Et déposé leurs offres accompagnées des documents administratifs et fiscaux conformément au cahier des charge.

-Capacité Technique : les soumissionnaires disposant d'un registre de commerce électronique en rapport avec l'activité concerné ;

-Capacité financière : ayant un chiffre d'affaire moyen des 03 dernières années égale ou supérieure à 4. 000. 000.00 DA pour le lot n°01et: ayant un chiffre d'affaire moyen des 03 dernières années égale ou supérieure à 2. 000. 000.00 DA pour le lot n°02 ; ayant un chiffre d'affaire moyen des 03 dernières années égale ou supérieure à 1. 000. 000.00 DA pour le lot n°03 justifié par les bilans financiers visés par les services impôts et C 20 .

-Référence professionnelle : pour tout les lots : le soumissionnaire doit représenter au moins un projet de même nature justifiés par une attestation de bonne exécution délivrée par un service contractant

- ✓ Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et être retenue pour un seul lot , l'évaluation et l'attribution provisoire des lots se fera par ordre chronologiques
- ✓ Les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter les photos couleurs et fiches techniques faute de quoi l'offre sera rejetée .

DOSSIER DE CANDIDATURE

- ❖ Une déclaration de candidature, remplie, cachetée, signée et datée par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint.
- ❖ La Déclaration de probité, remplie, cachetée, signée et datée par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint.
- ❖ Copie de l'extrait du registre de commerce électronique
- ❖ Copie du Statut de l'entreprise – personne morale
- ❖ Un extrait du casier judiciaire du gérant (moins 3 mois)
- ❖ Copie de l'extrait de rôle (moins de 03 mois), apuré ou avec échéancier de paiement récent.
- ❖ Copie de l'attestation de mise à jour CNAS – CASNOS, en cours de validité
- ❖ Les bilans des 03 dernières années vise par les impôts et C20
- ❖ Références Professionnelles
- ❖ Copie du N.I.F
- ❖ Certificat d'origine pour les produits d'origine Algérienne délivré par la chambre de commerce
- ❖ Attestation dépôt légal des comptes sociaux (Personnes Morales) de l'année considère
- ❖ Copie du relevé d'identification bancaire (RIB).

OFFRE TECHNIQUE :

- ❖ La Déclaration à souscrire, remplie, cachetée, signée et datée par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint
- ❖ Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé;
- ❖ Copie du certificat d'origine délivré par la chambre de commerce pour les produits d'origine algérienne.
- ❖ Prospectus ou catalogues des équipements en couleur et en grand format et anonyme (ne porte ni paraphe, ni cachet, ni griffe du soumissionnaire) .
- ❖ un numéro d'identification de quatre (4) chiffres du concurrent doit être inséré à l'intérieur d'une enveloppe fermée et anonyme
- ❖ Copie du certificat de conformité.
- ❖ Engagement des délais de livraison par lots .
- ❖ Engagement de délais de garantie par lots .
- ❖ Engagement de service après vente par lots .
- ❖ Cahier des Charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté » signé et paraphé Daté
- ❖ Numéro de code prototype sous pli fermé

OFFRE FINANCIERE :

- ❖ La lettre de soumission, remplie, cachetée, signée et datée par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint.
- ❖ Le bordereau des prix unitaires, remplie, cachetée, signée et datée par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint
- ❖ Le devis quantitatif et estimatif, remplie, cachetée, signée et datée par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint.

Les offres doivent être envoyées directement au service de la direction de l'éducation de la wilaya de Tiaret .
l'enveloppe extérieure doit être anonyme portant uniquement la mention

Avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence de capacités minimale N°/2025
Renouvellement des Equipement Scolaires et ses Composants pour les établissements du Cycle
Secondaire de la wilaya De Tiaret
« à N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis
et d'évaluation des offres »

- ❖ la durée de préparation des offres est fixée à huit "08" jours à compter de la date de la premier parution aux quotidiens nationaux ou le BOMOP .
- ❖ la date et l'heure limitée de dépôt des offres est fixée le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12 "00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal la date sera reportée au jour ouvrable à la même heure .
- ❖ Toute offre déposée en retard du délai de dépôt des offres fixé initialement ne sera pas réceptionnée .
- ❖ l'ouverture des plis se tiendra en séance publique le meme jour de la cloture de depot des offres a 14h00
- ❖ La durée de validité des offres est fixé à la durée de préparation des offres augmenté de trois « 03 » mois (quatre vingt dix huit « 98 » jours) à partir de la date de préparation des offres.
- ❖ Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture.

Le directeur de l'éducation

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
WILAYA DE RELIZANE
NIF : 0994 4801 9000 131
Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES
N°03...../2025

La Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Relizane lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales pour:

OPERATION: Etude de révision des PDAU-Etudes de POS- Etude spécifique et géotechnique
programme additionnel 2020

LOT 01: Plan d'occupation des sols POS NORD EST Commune Relizane (70 HA).
LOT 02: Plan d'occupation des sols POS NORD EST sidi khateb (270 HA).

A/ Capacités professionnelles:

- Pour les bureaux d'étude d'urbanisme privés justifiés par :
- * Agrément en cours de validité délivré par le Ministère De L'habitat, De L'urbanisme Et De La Ville.
- Pour les bureaux d'études publics, justifiés par :
- * le décret de création.
- * Le statut de l'établissement public économique du bureau d'étude
- *Registre du commerce électronique avec code 607007
- Pour les sociétés civiles professionnelles(SCP) justifiés par :
- *le statut de la société

Expérience : 08 ans et plus.

B/ Capacités techniques: Les bureaux d'études qui ont réalisé et achevé au minimum 03 études projet de PDAU et 03 études projet de POS (prouvés par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public).

C/ Capacités financières:

Pour LOT 01: Plan d'occupation des sols POS NORD EST Relizane (70 HA).

Les bureaux d'étude ayant un chiffre d'affaire des dernières années 2021-2022-2023 pas moins de 3.000.000.00 DA (les bilans financiers doivent être visé par les organismes compétents service des impôts et le comptable agréé) .

Pour LOT 02: Plan d'occupation des sols POS NORD EST sidi khateb (270 HA).

Les bureaux d'étude ayant un chiffre d'affaire des dernières années 2021-2022-2023 pas moins de 8.000.000.00 DA (les bilans financiers doivent être visé par les organismes compétents service des impôts et le comptable agréé)

Intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès la Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction sise à rue zone des sièges route de Sidi M'hamed BensoudaEx Garde Mobil Relizane, service des marchés public.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité seront présentées.

Les offres accompagnées des documents suivant de cahier de charge doivent être déposés à l'adresse suivante :
Direction de l'Urbanisme et de l'architecture et de la Construction de la wilaya de Relizane
ZONE DES SIEGES

ROUTE DE SIDI M'HAMED BENAOUDA
EX GARDE MOBILE RELIZANE

Sous pli anonyme Contenant trois Plis séparés l'une pour l'offre de candidature et le deuxième pour l'offre technique et l'autre pour l'offre financière, l'enveloppe extérieure devra comporter la mention suivante :

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales N°03...../2025
Soumission à ne pas ouvrir

OPERATION: Etude de révision des PDAU-Etudes de POS- Etude spécifique et géotechnique
programme additionnel 2020

LOT 01: Plan d'occupation des sols POS NORD EST Commune Relizane (70 HA).
LOT 02: Plan d'occupation des sols POS NORD EST sidi khateb (270 HA).

La durée de préparation des offres est fixée à DIX (10) jours à compter de la première apparition du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP. Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos, la durée de préparation des offres est prolongé jusqu'à un jour ouvrable suivant.

Le présent avis tient lieu la convocation des soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis technique et financier le dernier jour de la durée de préparation des offres qui s'effectuera en séance publique, conformément au cahier des charges et du Décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et la loi N° 23-12 du 05/08/2023 régissant les règles générale relatives aux marchés publics. .

La sélection se fera conformément aux critères énoncés dans le cahier des charges.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours + délai de préparation des offres à compter de la date d'ouverture des plis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de chlef
Daïra d'Abou El Hassen
Commune Tadjena

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N F: 098402059023038

Conformément aux dispositions de l'article 65 du alinéa 02 du décret présidentiel N ° 15/247 DU : 16/09/2015 relatif à la réglementation des marchés publics , le président de l'assemblée populaire communale de tadjena déclare que l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° :01/2025 paru dans les journaux en arabe ,LE CARREFOUR D'ALGERIE en français a partir date : 30/03/2025

approvisionnement des projet suivants :

DESIGNATION DE L'opération	Désignation de fournisseur choisie	MONTANT PROPOSE	Délai d'exécution	Note l'offre technique	Observation
Aménagement et revêtement du stade communal en gazon synthétique	Enterprise de travaux publics bâtiment et Hydrauliques T.C.E - BENBECHI abdelhamid NIF : 185195700163182	48.025.365.50 DAApres Rectification : 48.953.565.50 DA	04 moins	47.79	Offre moins disant

Les soumissionnaires non retenus ont le droit de formuler leur recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de cet avis (conformément à l'article 82 du code des marchés)

Le président de l'APC

Le wali d'Oran à l'occasion du 03 mai:

«Pour des journalistes forts et engagés pour l'Algérie»

Par B. Habib

Le wali d'Oran, Samir Chibani, a réitéré, ce samedi 3 mai, son engagement et son soutien aux journalistes, en faveur de la liberté de la presse, de la liberté d'expression et de la protection des journalistes et des professionnels des médias, lors d'une réception dédiée aux journalistes à la Mosquée pôle «Ibn Badis», à l'occasion de la célébration par l'Algérie de la Journée mondiale de la liberté d'expression, coïncidant avec le 3 mai de chaque année, en présence des autorités locales, civiles et militaires, du PAPW, du maire d'Oran ainsi que des directeurs de l'exécutif et du Conseil supérieur de la jeunesse. Le chef de l'exécutif de wilaya a profité de cette occasion pour rendre

un «vibrant hommage» aux journalistes pour leurs efforts et leur patriotisme pour le pays et les a gratifiés de rang de «militants aux premiers rangs» et aux «frontières» du devoir avec évidemment ce que cela pourrait signifier comme nouvelles exigences et nouvelles responsabilités de presse pour la défense de l'intérêt national contre toute forme de déstabilisation qui menace l'Algérie. Dans un discours élogieux envers les journalistes locaux, le wali a indiqué que l'Algérie vit actuellement une période cruciale marquée par des défis, ce qui nécessite un paysage médiatique fort, professionnel et responsable pour lutter contre les propagandes tendancieuses ciblant l'Algérie ainsi que les informations déformées. Saluant et dédiant un hommage particulier à des

journalistes locaux décédés en accomplissant leur devoir et ceux parmi eux qui ont été victimes dernièrement d'un accident de voiture, le wali a rappelé que la presse d'une manière générale a payé un lourd tribut pour le devoir de la vérité, réussissant son engagement à la faveur de la stabilité du pays depuis l'indépendance et durant la décennie noire. Le premier responsable de la wilaya d'Oran a également évoqué les «réformes profondes» opérées par l'Etat afin de moderniser et professionnaliser davantage le paysage médiatique national, le rendant au diapason des exigences et des défis. Ce sont pas moins de quarante journalistes qui seront ainsi honorés à l'occasion de cette journée, des mains du wali et des représentants des autorités locales.

A l'occasion du 52ème anniversaire de la création du SNCG

Journées portes ouvertes sur le Service national des garde-côtes

Les activités des journées portes ouvertes sur le Service national des garde-côtes (SNCG), organisées par le Commandement des forces navales ont débuté, samedi, à l'occasion du 52e anniversaire de la création du SNCG, en présence du Commandant de la façade maritime ouest, le général Omar Debbiche, et du wali d'Oran, Samir Chibani, au niveau du Groupement territorial des Garde-côtes de la 2e Région Militaire. A cette occasion, le Commandant du Groupement de la façade maritime des Garde-côtes, le colonel Nassim Djouamâa, a déclaré que "l'organisation de ces journées d'information s'inscrit dans le cadre de la démarche de la concrétisation de la vision du haut Commandement de l'Armée nationale populaire, héritière de l'Armée de libération nationale, visant à renforcer la confiance et la communication avec les différentes franges de la société.

Elles représentent une opportunité pour mettre en lumière les missions, les activités et les réalisations accomplies par nos forces navales grâce aux efforts et aux sacrifices de ses hommes au service de la patrie". Il a ajouté que cette manifestation de deux jours a pour objectif de faire connaître le rôle vital du Service national des garde-côtes, considéré comme l'un des principaux piliers des forces navales algériennes, ainsi que ses nombreuses missions dans la surveillance et la protection des côtes algériennes et la préservation de leurs ressources et de leur environnement maritime, en veillant au respect des lois et des règlements en vigueur. Il a, d'autre part, affirmé que ces journées portes ouvertes "contribueront à renforcer l'image et le prestige des forces navales algériennes en tant qu'institution moderne et professionnelle, et permettront de sensibiliser à l'importance de la sécurité maritime et de son rôle dans la protection de nos intérêts économiques et environnementaux". Le colonel Djouamâa a souligné que "le



Service national des garde-côtes n'est pas seulement une force militaire, mais aussi une institution citoyenne œuvrant au service de la société et au renforcement du développement durable dans le domaine maritime, à travers la préservation des richesses et de l'environnement marin". Le commandant de la façade

de maritime ouest, le général Omar Debbiche, et le wali d'Oran, Samir Chibani, ont visité une exposition mettant en valeur les différents services et les équipes constituant le Service national des garde-côtes, et ont assisté à un exercice virtuel de lutte contre un incendie à bord d'un navire.

Programmée pour le mardi 6 mai

L'APW décide-t-elle une session à «huis clos»?

Par B. Habib

Contrairement aux sessions écoulées, l'Assemblée populaire de wilaya d'Oran (APW) pourrait prochainement délibérer à «huis clos» et en toute discrétion, sur les affaires et les préoccupations des citoyens, relevant de ses attributions et compétences, ce qui lui confère le droit et la légitimité de sa mesure. Cependant, d'aucuns parmi les spécialistes n'hésitent pas, de fait, à tirer quelques interrogations sur cette mesure considérée «inédite», par rapport aux sessions écoulées ouvertes. Concernant l'organisation des collectivités territoriales et particulièrement celles régissant les assemblées locales élues, les textes

autorisent ces dernières à délibérer à huis clos sur des dossiers. Parmi ces textes qui assignent la compétence à une APW de se réunir à huis clos, la loi 2012 (07 du 21 février 2012 sur le fonctionnement des assemblées et le régime des délibérations internes) et même si dans ce cas de figure précis, un président d'APW ou la majorité votante des membres est exhorté d'explicitier le motif. Le moins que l'on puisse dire est que même si cette session programmée mardi 6 mai au siège de l'APW, sis boulevard Millénium, pourrait se tenir en régime interne comme on nous l'avait d'ailleurs précédemment indiqué d'une source interne autorisée, il n'en demeure pas moins qu'elle aura le mérite de focaliser plus l'attention

qu'elle ne l'était ouverte lors des sessions précédentes. Depuis un certain temps, des rumeurs courent sur un «conflit interne», ce qui aurait, semble-t-il, motivé le huis clos décidé, sachant que certaines voix ont dernièrement indiqué qu'«il n'y a plus désormais de conflit et que tout est rentré dans l'ordre».

D'habitude, les sessions sont ouvertes entre autres à la presse qui estime que c'est une belle opportunité d'être en présence du wali, Samir Chibani, et du P/APW qui ne ménagent aucun effort pour accompagner et soutenir les journalistes locaux, eux qui sont astreints périodiquement et en permanence à l'obligation d'informer en toute responsabilité et en tout professionnalisme.

Direction de Distribution de l'Électricité et du Gaz d'Oran

D'importants investissements dans plusieurs quartiers

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité du service et de l'amélioration de la continuité de la distribution de l'électricité dans les meilleures conditions, la Direction de Distribution de l'Électricité et du Gaz d'Oran a réalisé, au cours de l'année 2025, d'importants investissements pour la réhabilitation du réseau de distribution électrique dans plusieurs quartiers, à savoir: Maraval, Bouamama, Belgaïd, Bir El Djir, Sidi El Bachir, Hai Es-Sabah et Hai El Amir. Ces travaux, achevés à 100 %, ont porté sur le remplacement de 7,3 km de réseau moyenne tension (10 kilovolts), le remplacement de 11 km de réseau basse tension, ainsi que le renouvellement des équipements électriques de 11 postes de transformation. En outre, 9,5 km de nouveau réseau de distribution électrique ont été installés. L'objectif de ces travaux est d'augmenter l'efficacité du réseau de distribution électrique afin de fournir un service à la hauteur des attentes de notre aimable clientèle. Par ailleurs, les créances de la Direction de Distribution de l'Électricité et du Gaz d'Oran a atteint 626,19 millions de dinars algériens. Ainsi, la société algérienne de l'électricité et du gaz prie ses chers clients de faire preuve de responsabilité et de civisme, et de se rapprocher dans les plus brefs délais de l'agence commerciale pour régler leurs dettes accumulées dans les délais légaux prévus, et ainsi éviter toute accumulation supplémentaire.

Salons de coiffure et d'esthétique Mobilisation de 116 brigades des services du commerce pour encadrer l'activité

La direction du commerce de la wilaya d'Oran a mobilisé 116 brigades de contrôle et de répression des fraudes pour effectuer des tournées de contrôle afin de réguler l'activité des salons de coiffure et d'esthétique, a-t-on appris, auprès de cet organisme. Naïma Tahari, responsable de mission pour la répression des fraudes au sein de cette direction, a expliqué dans une déclaration à la presse, en marge du lancement de cette opération, que la direction locale du commerce a élaboré un programme spécifique pour le contrôle des salons de coiffure et d'esthétique, afin d'encadrer leur fonctionnement conformément aux textes réglementaires en vigueur régissant ce type d'activités. Elle a ajouté que cette campagne est organisée "sur instruction du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, dans le cadre du renforcement de la discipline sur les marchés, afin de garantir la santé et la sécurité des consommateurs". Il s'agit de réguler l'activité des salons de coiffure et d'esthétique conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel daté de juillet 2017, qui définit les consignes de sécurité spécifiques applicables à ce type d'établissements, selon la même responsable.

1er Mai à Sidi Bel-Abbès
Un double événement porteur d'espoir en la Journée Internationale des Travailleurs

La célébration de la Journée Internationale des Travailleurs a revêtu cette année une signification particulière dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, marquée par deux événements d'envergure qui témoignent d'une dynamique de relance économique et d'un engagement proactif envers la sécurité environnementale et alimentaire. L'inauguration par les autorités locales du premier tracteur 4x4 assemblé par l'entreprise Famag a symbolisé une étape cruciale dans la revitalisation du tissu industriel local, tandis que le lancement d'une caravane de sensibilisation aux risques d'incendies forestiers et de récoltes a souligné une conscience aiguë des défis environnementaux et socioéconomiques de la région. L'événement phare de cette journée fut sans conteste la présentation officielle du premier tracteur à quatre roues motrices (4x4) issu des ateliers de Famag. Cette entreprise dont l'histoire industrielle dans la fabrication de matériel agricole remonte à 1996, avant une interruption en 2019, a franchi une étape significative, en obtenant un nouvel agrément en janvier dernier et en reprenant ses activités avec une ambition renouvelée. La mise sur le marché de ce modèle 4x4, prévue dans le courant de l'année, représente non seulement une diversification de la production locale mais aussi une réponse potentielle aux besoins spécifiques d'une agriculture algérienne en quête de modernisation et d'efficacité. Les chiffres communiqués par les responsables de Famag sont éloquentes, à savoir la fabrication de 2.000 tracteurs de dernière génération, s'ajoutant aux 40.000 unités produites avant 2019, illustre le potentiel de cette entreprise à contribuer significativement au marché national. La reprise d'activité s'accompagne d'un impact social tangible, avec la création initiale de 150 emplois et une projection d'atteindre 500 travailleurs à terme. L'ambition affichée de produire des tracteurs de haute technologie et d'atteindre un taux d'intégration industrielle de 30% à 40% dans les cinq prochaines années, avec une perspective d'exportation, témoigne d'une vision stratégique à long terme pour l'ancrage de Famag comme acteur majeur du secteur agricole algérien. Parallèlement à cette impulsion industrielle, les autorités de la wilaya ont marqué la Journée Internationale des Travailleurs par un engagement fort envers la protection du patrimoine naturel et des ressources agricoles. Le lancement d'une caravane de lutte contre les feux de forêts et de récoltes, en direction de la commune de Tessala, a mobilisé un large éventail d'acteurs, à savoir agents de la Protection civile, forestiers, représentants des services agricoles, forces de l'Armée Nationale Populaire, de la gendarmerie nationale, de la police, élus locaux, représentants du commerce, des affaires religieuses et des waqfs, scouts musulmans, comités de quartiers, associations et chasseurs. Cette initiative, d'une durée d'une dizaine de jours, vise une sensibilisation accrue des citoyens aux dangers liés aux incendies durant la saison estivale et à l'importance du respect des lois pour la préservation du massif vert et la sécurité des récoltes, garantissant ainsi une meilleure sécurité alimentaire pour la région. La mobilisation conjointe de forces vives aussi diverses souligne une approche holistique et participative face aux défis environnementaux, reconnaissant l'interdépendance entre la protection des écosystèmes et la prospérité des communautés locales. En cette Journée Internationale des Travailleurs, Sidi Bel-Abbès offre ainsi un double message d'espoir, celui d'une reprise industrielle ancrée dans l'innovation et la création d'emplois et celui d'une responsabilité collective face aux enjeux environnementaux et à la nécessité de protéger les fondements de la sécurité alimentaire. Ces deux dynamiques, loin d'être isolées, se rejoignent dans une vision de développement territorial intégré et durable, plaçant le travail et l'engagement citoyen au cœur de leur réussite. La wilaya de Sidi Bel-Abbès semble ainsi déterminée à écrire un nouveau chapitre de son histoire où progrès économique et conscience environnementale se conjuguent au bénéfice de l'ensemble de sa population.

Mohamed Nouar

Mascara

Production de plus de 1,2 million de quintaux de pommes de terre hors-saison

La wilaya de Mascara a atteint une production de plus de 1,2 million de quintaux de pommes de terre hors-saison, a indiqué, lundi dernier, la Direction des services agricoles (DSA). Selon la même source, la récente récolte a atteint plus de 1,2 million de quintaux de pommes de terre de consommation et plus de 5.300 quintaux de semences, avec un rendement par hectare oscillant entre 220 et 240 quintaux. Au cours de l'actuelle saison agricole, plus de 5.200 hectares ont été plantés avec des pommes de terre hors-saison, dont 30 hectares destinés à la production de semences, selon la même source. La DSA a ajouté que la production de pommes de terre hors-saison a

connu une « augmentation » par rapport à la saison précédente, lors de laquelle plus d'un million de quintaux de ce produit stratégique ont été produits. Cette hausse est attribuée à l'élargissement de la superficie consacrée à la culture de la pomme de terre de consommation. La quantité de pommes de terre hors-saison produite cette année a été mise en vente dans les marchés régionaux de gros de fruits et légumes, a-t-on ajouté. Dans le but de développer la filière de la pomme de terre pour la prochaine saison agricole, la Chambre d'agriculture de la wilaya, en coordination avec la DSA, le Conseil interprofessionnel de la filière pomme de terre et la Fédération des producteurs de

pommes de terre, poursuit la mise en œuvre d'un programme spécifique. Ce programme comprend l'organisation de la récolte, ainsi que le stockage de grandes quantités de production dans les chambres froides disponibles dans la wilaya, et la commercialisation dans le cadre du programme de régulation des produits à forte consommation mis en place par le ministère concerné. Il est à noter que la culture de la pomme de terre est répandue dans les régions sud-ouest de la wilaya de Mascara, notamment dans les communes de Ghriss, Froha, Maoussa, Sidi Kada, Hachem et Sidi Boussaïd, où la direction mentionnée recense plus de 1.000 agriculteurs adhérant à cette filière agricole.

Aïn Temouchent

Le rôle des médias dans l'accompagnement du processus de développement souligné



A l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, l'accent a été mis, samedi à Aïn Temouchent, sur l'importance des médias dans l'accompagnement du processus de développement et dans l'instauration d'une passerelle de communication entre les institutions de l'Etat et le citoyen. Le wali de la wilaya, Mabrouk Ouled Abdennebi, a souligné, lors d'une cérémonie de distinction organisée à l'université Belhadj Bouchaib, que "les médias jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement du processus de développement, l'établissement de passerelles de communication et la consécration du droit du citoyen à l'information". Il a salué l'évolution qu'a connue la presse nationale sous toutes ses formes – écrite, audiovisuelle et électronique – ainsi que l'intérêt que l'Etat porte au secteur des médias et l'ouverture de l'administration à leur égard. Il a également réaffirmé son engagement à fournir toutes les facilités nécessaires aux professionnels des médias au niveau local, afin qu'ils puissent exercer leur mission dans les meilleures conditions. A cette oc-

casion, le professeur Saâd Saâd, enseignant en sciences de l'information et de la communication à l'université Belhadj Bouchaib, a présenté une intervention intitulée Liberté d'expression et intelligence artificielle, dans laquelle il a insisté sur l'importance de vérifier l'exactitude de l'information, d'éviter les fake news, et sur les bouleversements induits par l'intelligence artificielle, appelant à organiser des sessions de formation pour maîtriser ces plateformes numériques et éviter la désinformation. Pour sa part, le professeur Abdeljalil Dellali a passé en revue l'arsenal juridique encadrant l'activité journalistique en Algérie et les acquis réali-

sés grâce à la Constitution de 2020, à la loi sur l'information N 14/23, à la loi sur la presse écrite et électronique N 19/23, ainsi qu'à la loi N 20/23 relative à l'activité audiovisuelle. Il a souligné que ces textes reflètent l'intérêt porté par l'Etat à l'édification d'un système médiatique fort et plus professionnel. La famille médiatique d'Aïn Temouchent a salué cette cérémonie organisée en son honneur, exprimant sa pleine conscience de la responsabilité professionnelle qui incombe aux journalistes, notamment dans la transmission des préoccupations des citoyens et la valorisation des efforts de développement de l'Etat.

La magie noire en vogue à Saïda
Une femme de 68 ans arrêtée

Détrompez-vous, ce n'est point une légende ou une action ubuesque et apathique. Le phénomène de la sorcellerie existe et il est bien implanté chez nous. Avant-hier, une femme âgée de 68 ans, a été arrêtée. Selon le communiqué des services de police, la perquisition de l'habitation a permis aux policiers de saisir des talismans, des pièces d'identité, des photos, de l'encre, du plomb et du charbon ainsi que des livres de Coran. Une fois les procédures légales parachevées, la mise en cause a été présentée devant le Parquet territorialement compétent pour actes maléfiques de sorcellerie, conclut le communiqué.

OULD OGBAN

Aïn Defla

Salon des produits de terroir à Miliana

Le jardin public de la ville de Miliana dans la wilaya d'Aïn Defla a abrité les 24, 25 et 26 avril courant la 5e édition du Salon de la confiture artisanale et des produits de terroir qui s'inscrit dans le cadre de la préservation et de la transmission du savoir-faire local. Plusieurs artisans et artisanes venus de Miliana, Djelida et de la wilaya de Médéa ont exposé durant trois jours, leurs différents produits de fabrication artisanale dans le jardin public de la ville dans le cadre de ce Salon organisé par « l'Association des amis de Miliana art et culture ». « Au départ, la manifestation était destinée aux seuls artisans spécialisés dans la production de confiture de coing, et au bout de la 3e édition, et au vu du nombre important d'artisans qui avaient de très belles choses à exposer, les organisateurs ont décidé d'introduire d'autres produits de terroir locaux », a indiqué à l'APS, Lotfi Khouatmi, président de l'association. Pour Khouatmi, l'objectif de cet événement est « la perpétuation de la tradition et la sauvegarde du patrimoine datant de plusieurs siècles ». Il y a très longtemps, quand il y avait surproduction de fruits à Miliana connue pour ses prunes, ses coings,

ses cerises et ses plaquemines, « nos ancêtres faisaient de la transformation et du séchage », a-t-il souligné. Le Salon constitue également une opportunité pour booster le tourisme « solidaire et durable » dans la ville en vue d'en faire une « destination touristique régionale et nationale », a déclaré M. Khouatmi. Il a fait savoir à ce titre que la région de Miliana disposait de grandes potentialités dans ce domaine qui englobe « le tourisme culturel, religieux et le tourisme de montagne ». Le responsable de l'association a plaidé à ce titre pour « la construction d'une auberge de jeunes et d'une Chambre d'artisanat à Miliana, en vue de faciliter le déplacement des jeunes ». Ainsi, la 5e édition du Salon a accueilli près de 2000 visiteurs venus de plusieurs wilayas du pays, dont Alger, Bejaïa et Tizi Ouzou, a-t-il souligné. Pour ce qui est des participants au Salon, Djezzar Hassiba, une artisane de Miliana qui a innové dans la fabrication de la pâte de coing, de la cerise, des prunes et de la plaquemin, a estimé qu'une éventuelle mise en place d'un espace destiné à la vente des produits de terroir sera « d'une grande utilité ». L'artisane fabrique aussi de la gelée de Lilas et la gelée de la

lavande sauvage qui sont très prisées, notamment les jours du Salon. Pour sa part, Houria Malouadjmi, artisane confiturière, a démarré son activité en travaillant sur des recettes qui existaient déjà, tout en apportant sa touche personnelle, en introduisant des plantes médicinales telles que le basilic, le romarin, la menthe et le thym. « Le consommateur commence à prendre conscience de tout ce qui a trait à sa santé », a-t-elle ajouté, soulignant à l'occasion que « les confituriers doivent sensibiliser le consommateur à opter pour des produits naturels ». Pour Mme Leila Mohamed Ali, qui a monté une petite entreprise familiale de fabrication de confiture artisanale avec son mari et ses enfants, « fabriquer des confitures avec des fruits cueillis à Miliana sert à sauvegarder le patrimoine ancestral ». Youcef Ould Khaoua, un artisan de la wilaya de Médéa, spécialisé dans la fabrication de vinaigres obtenus à partir de fruits, et la production de mélasse de raisin et de dattes, a fait savoir qu'il s'agissait d'un métier légué par ses parents et qu'il ne l'abandonnera pas. « Je suis en train de le développer pour valoriser le produit de terroir de la wilaya de Médéa », dit-il.

Blida

Entrée en vigueur de la décision d'interdiction du camping en forêt

La décision interdisant le camping et les barbecues dans les espaces forestiers de la wilaya de Blida est entrée en vigueur, jeudi, à l'occasion de l'ouverture de la campagne de lutte contre les incendies de forêts (1 mai), a-t-on appris de la conservation forestière locale. La durée de validité de cette décision interdisant, également, l'introduction des motos et des véhicules dans les espaces forestiers, "se poursuivra jusqu'au 31 octobre prochain", a indiqué le conservateur des forêts de la wilaya, Mohamed Mokadem. Il a

ajouté que cette décision, signée par le wali Brahim Ouchene, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à réduire les risques d'incendies, qui causent, annuellement, d'importants dégâts à la ressource forestière. Le responsable a, aussi, appelé les citoyens à respecter la loi, et à s'impliquer dans la campagne de lutte contre les incendies, car il s'agit d'une responsabilité collective, a-t-il estimé. Ces décisions, au même titre que les autres mesures entreprises, ont contribué dans "une grande mesure" à la baisse du nombre d'incen-

dies et des pertes enregistrées durant la saison estivale 2024, qui a vu la perte de pas plus de 57 ha de couvert végétal, contre 363 ha de végétations brûlées en 2023, a assuré M.Mokadem. Il a rappelé, à ce titre, l'organisation récemment, par ses services, de la campagne de sensibilisation "Caravane verte", en coordination avec plusieurs secteurs, pour sensibiliser sur les dangers des incendies de forêts et de récoltes agricoles. Cette campagne a notamment ciblé les agriculteurs, à travers l'organisation de nombre d'activités de sensibilisation sur les risques des incendies agricoles et forestiers, mais aussi les citoyens et les riverains des zones forestières, afin de les inciter à signaler immédiatement tout départ de feu, selon le même responsable.

Jijel

Lancement de plusieurs opérations d'ouverture de pistes forestières

La Conservation des forêts de la wilaya de Jijel a lancé plusieurs opérations d'ouverture et d'aménagement de pistes forestières en prévision de la saison estivale et de la campagne de lutte contre les incendies de forêts 2025, apprend-on mercredi auprès des services de la wilaya. La même source a précisé que dans le cadre des préparatifs de la campagne de lutte contre les feux de forêts, plusieurs opérations d'ouverture et d'aménagement de pistes forestières ont été lancées à travers les communes montagneuses de la wilaya. Des travaux de réhabilitation d'une piste forestière de 7 km reliant mechta Koubia à la forêt domaniale Guerrouche et la région d'El Ma El Bared dans la commune de Selma Benziada ont été ainsi entamés suite à sa dégradation sous l'effet des intempéries,

a précisé la même source. La réhabilitation d'une piste forestière de 2 km entre Mezghiche et Demama dans la commune de Kaous et d'une autre de 4 km reliant dans la commune d'Oudjana les localités de Djennan Ayad, El Merdj et Lahouat a été lancée parallèlement à l'engagement des travaux de réaménagement d'une piste dégradée suite aux intempéries de 5 km entre Djenan Zetot et El Maïda dans la commune de Selma Benziada et d'une autre de 3 km entre Oued Cheta et Lemcif dans la commune de Texenna, selon la même source. D'autres opérations similaires seront "ultérieurement" lancées de sorte à faciliter les déplacements des citoyens et les interventions des services de la Conservation des forêts et de la Protection civile en cas d'incendie, ont ajouté les services de la wilaya.

Bouira

04 quintaux de viande blanche impropre à la consommation saisis

Dans le cadre des efforts de la sûreté de Wilaya de Bouira et dans le but de protéger le consommateur, préserver la santé publique, lutter contre les activités illégales qui nuisent à la santé du consommateur, et suite aux informations reçues par ses services indiquant la présence d'un commerce interlope donc illégal de poulet, les équipes en coordination avec les services du commerce de Bouira et l'inspecteur vétérinaire de la direction des services agricole (DSA), se sont rendus sur les lieux. Le suspect a été surpris en flagrant délit, en train de découper du poulet sans respecter les normes minimales d'hygiène. Alors que deux réfrigérateurs ont été trouvés à l'intérieur du magasin contenant du poulet d'origine inconnue et sans étiquette, représentant des signes de dégradation et de consommation périmée, le commerçant ne disposait d'aucun dossier commercial lui permettant d'exercer cette activité. Après avoir effectué l'inspection sur le terrain, le vétérinaire a confirmé que la quantité de poulet était impropre à la consommation humaine. En conséquence, la quantité estimée à 420 kg a été saisie et détruite au centre d'enfouissement technique (CET) de Bouira, tandis que toutes les mesures légales nécessaires ont été prises contre le contrevenant.

TAIB HOCINE

Ouargla

Une récolte de plus de 371.000 qx de céréales attendue cette saison

Une récolte de 371.107 quintaux (qx) de céréales, toutes variétés confondues, est attendue dans la wilaya d'Ouargla, au titre de l'actuelle saison agricole (2024-2025), a-t-on appris de la direction locale des services agricoles (DSA). Cette production prévisionnelle concerne le blé dur (326.074 qx), le blé tendre (22.230 qx), l'orge (18.220 qx), l'avoine (4.340 qx) et le triticale (270 qx), a expliqué la cheffe du service de l'organisation de la production et de l'appui technique (SOPAT) à la DSA, Fatiha Boubekri. Cette saison, la superficie consacrée à la céréaliculture s'élève à 8.328 hectares (ha), répartis sur plusieurs périmètres agricoles dans les daïras de Hassi -Messaoud (5.047 ha), N'goussa (1.884 ha), Sidi-Khouiled (1.100 ha) et Ouargla (297 ha), a-t-elle ajouté. La wilaya d'Ouargla compte 102 céréaliculteurs activant dans ces périmètres agricoles équipés de systèmes d'irrigation, dont 287 pivots et 15 kits d'arrosage, selon les données de la DSA. La surface dédiée à cette filière stratégique a connu une hausse significative par rapport à la saison agricole écoulée (2023-2024), qui n'avait pas dépassé 5.816,5 ha, avec une production estimée à 222.157 qx, a-t-on encore signalé de même source.

Sétif

Ouverture du 6ème salon national de l'e-commerce et des services en ligne

La sixième édition du salon national de l'e-commerce et des services en ligne (Ecsel Expo) s'est ouverte jeudi au palais des expositions El Maabouda de Sétif avec la participation de 60 exposants des deux secteurs public et privé de plusieurs wilayas. Dans une déclaration à l'APS, la chargée de communication de cet événement économique, Asma Makhbar, les organisateurs du salon Ecsel Expo 2025, tenu sous l'égide du ministère de l'Economie de la connaissance des start-up et des micro-entreprises et la wilaya de Sétif, ont choisi de le tenir à Sétif après l'organisation de trois éditions à Alger et deux à Oran pour accompagner l'intense dynamique commerciale que connaît cette région. La manifestation de trois jours comprend divers stands animés par des start-up, des entreprises de l'e-commerce, des institutions financières, des assurances et Algérie Télécom, a relevé la même source. Le riche programme du salon prévoit également des conférences-débats animées par des experts et des initiations spécialisées en e-commerce pour favoriser les échanges d'expérience et conclure des marchés dans le domaine du commerce en ligne qui enregistre un grand développement dans le monde. Zoheir Boualit, représentant d'une entreprise privée de fabrication de motocycles installée à Bejaïa, a souligné que son stand a connu un engouement notable des jeunes, estimant que pareilles manifestations présentent des opportunités multiples aux entreprises, aux investisseurs et aux opérateurs économiques pour mettre en exergue leurs produits, services et potentialités.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الدبوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مغيث رضوان
شارع الشهيد بورقية قادور- إقامة أحلام
عمارة د حي الياسمين 2 بئر الخبز وهران
هاتف / فاكس : 040 52 22 22

نشر الإعلان في جريدة يومية وطنية
عن بيع المأزاد العلني المأزلة لأشياء لم يتمثلها التنفيذ عن طريق المبيعات المضمومة
بتاريخ 12 ماي 2025 على الساعة 09 سا و 30 دقيقة
تطلب من الشركة الوطنية للبحث، إنتاج، نقل، تحويل، وتسويق المرفوعات سوناطراك
بواسطة المديرية الجهوية للمنطقة الصناعية لأرنزو DRIZ حاليا RIZ (مؤسسة تسير المنطقة الصناعية لأرنزو EGZIA
سابقا) بمجلة من قبل مديرها الجهوي الكائن مقرها بأرنزو
ملك الشركة ذات المسؤولية المحدودة أنجيلا فولف أنجيلا سرفس
و الذي يسيرها مكتبها المدين غوانا أعلاه
بناءا على الأمر الصادر عن السيد رئيس محكمة أرنزو بتاريخ 2025/03/11 تحت رقم 25/00209 قضائي بيع الأشياء و العتاد الذي لم يتداوله
التفصيل، و المرفود في تقرير المخرقة لتسليم من طرف المدير الأستاذ بوجيز سابق على القاضي بتاريخ 2024/11/04 في تلفل القضائي لتسليم المرفود المرفاد العلني
حصة واحدة من العتاد المدين أسفله

التعيين
أعمدة حديدية و خرسانية Charpente Métallique et Beton
مباني ذات هيكل معدني في حالة تدهور متقدمة (خردة معدنية)
حاويات تحتوي على معدات مستعملة مكدسة فوق بعضها البعض
صناديق خشبية مكدسة فوق بعضها البعض بعضها يحتوي على شاشات عرض
رقمية في حالة جيدة، و البعض الآخر يحتوي على أجزاء من الهياكل المعدنية في حالة جيدة
جسري ميزان لوون الآليات
وحدة تحلية مياه البحر
وحدة إزالة المعادن من الماء
وحدة تبريد الماء
محطة خفض ضغط الغاز الطبيعي
وحدة هواء الخدمة
نظام نقل الغاز
نظام مكافحة الحرائق
خط إنتاج الأمونياك
خط إنتاج غاز ثاني أكسيد الكربون
مجموعة من قطع العيار
عرقني التحكيم في المرافق
محطة محول كهربائي بقوة 60 كيلوفولت
مولد توربين
محطة كهربائية فرعية بوحدة تحكم إلكترونية
وحدة ضغط غاز ثاني أكسيد الكربون
وحدة الضغط المنخفض
وحدة الضغط العالي
مجموعة مضاهي غاز و ماء
مجموعة مضاهي بخار ثاني أكسيد الكربون
مولدات كهربائيات
فرن كهربائي للمخبر
فرن بخام سائل
حاضنة مخبر
طاولات خاصة بالمخبر
أجهزة ضغط هواء المخبر
مجموعة أدوات زجاجية للمخبر
مجموعة أجهزة قياس الكثافة
جهاز قياس درجة الحموضة PH
ميزان مخبر
خط غاز البترولين
مجموعة بكرات كبيرة من الكابلات الكهربائية ذات تيار عال و متوسط
آلات الحفر و الشحن الخلفي
ناقلات الأكياس
مجموعة أنابيب و قنوات بأقطار مختلفة من الفولاذ المقاوم للصدأ
مجموعة أنابيب من الأنابيب بأقطار مختلفة
مجموعة وصلات على شكل أكواع و توصيلات على شكل حرف T من الأنابيب
بطاريات
أبواب من الألمنيوم بدون زجاج
نوافذ من الألمنيوم
صالون كراسي مستعمل
مكيفات هوائية مستعمل
خزنة مدرعة مغلقة
خزانات بسعة 1000 لتر من الفولاذ المقاوم للصدأ
خزنة مدرعة مقبوضة
مجموعة قوارير أسيتيلين و أكسجين و بيوتان
مجموعة من الأنابيب الفولاذية ذات حماية داخلية
مقبوضة مع وصلة سحب
مجموعة من الأثاث المكتبي المستعمل
مجموعة من الرفوف
مجموعة من المستخلصات الصناعية
مجموعة من المراحل الصناعية
مجموعة من الخردة الحديدية المتنوعة
لقائف شريط عازل
حاويات من الأكياس البيضاء للتغليف جديدة و هارعة
مجموعة من خراطيم مكافحة الحرائق
مجموعة من الصمامات الصناعية
مجموعة خزائن تخزين خرطوم الحريق
مجموعة من عدادات الكهرباء
خزانات صناعية مجهزة
أجهزة الكمبيوتر
أغطية فتحة دائرية من الخرسانة المسلحة
فتحات دائرية من الخرسانة المسلحة
فتحات خرسانية مسلحة مربعة
مجموعة من الشبكة الأرضية المعدنية

شروط البيع و المشاركة في المارد العلني :

- البيع بالمزاد العلني الحالي يشمل العتاد و الأشياء للنقولة التي لم يتناولها التنفيذ دون القطعة الأرضية التي هي ملك لشركة سوناطراك (البيع بالمزاد العلني الحالي يشمل للمعدات، الآلات و العتاد و يخرج عن مفهوم القطعة الأرضية التي هي ملك لشركة سوناطراك) .
- كل من يرغب في الزيارة و المشاركة في المارد ملزم باقتناء قائمة شروط البيع من مكتبها مقابل مبلغ 2 000 دج .
- البيع بدون ضمان و على الحالة التي يوجد عليها العتاد .
- لا يسمح بالزيارة يوم المزايدة ولا يشارك إلا من أودع التمدد للمخوم مع مبلغ الضمان (العيون) المقدر بمبلغ ثمانون مليون دينار جزائري 80 000 000.00 دج بواسطة شيك مؤكد و مؤشر عليه CHEQUE CERTIFIE .
- مبلغ الضمان أو العيون غير قابل للاسترجاع من قبل الراسي عليه المارد العلني في حالة تنازله أو تخلفه عن تكملة الثمن
- على الراسي عليه المارد أن يرم إلتفاق مع شركة سوناطراك الذي يتضمن مدة سحب العتاد المباع و احترام شروط الأمن، الصحة، الحماية، السلامة و البيئة HSE في تفكيك العتاد و سحبه و الامتثال لقانون العمل و التشريعات المنظمة له .
- تكون نفقات تفكيك و سحب العتاد و للنقلات المباعه على نفقة الراسي عليه المارد .
- تكون المبيعات الكاتبة مدعومة بطابع جبائي (فئة 60 دج) على نموذج الإلتزام بالتعهد الذي يسحب من ديوان المحضر القضائي بعد تحريرها و التصديق عليها بإمضاء صاحبها و إيداعها من جديد لدى ديوانا مع مبلغ الضمان
- في حالة عدم الدفع يمكن للمحضر القضائي في الأجال المحددة سحب المبيعات وفقا لأحكام القانون المتعلقة ببيع للنقلات المادية بإعلان فسخ عقد البيع بقوة القانون دون إنذار أو إجراءات قضائية بسبب تقصير المزايد أو خطئه
- و يتيح له الاحتفاظ بالتسيقات المدفوعة على أساس الضمان في شكل تعويض عن الأضرار الناجمة للمحضر القضائي.
- يحتفظ المحضر القضائي لنفسه بحق فرض مراقبة العمليات التي هي نتيجة البيع بالمزايدة العلني، و على المالك و المشتري أن يقدموا جميع التسهيلات فيما بينهم لأداء المهمة وفقا لأحكام القانون .
- على المحضر القضائي المفاضل كل التنايبير الاحتياطات و الإجراءات اللازمة للتعامل بمنس سر عملية البيع، و يث في جميع الأحداث و المنازعات المندبة التي قد تحدث أثناء سير عملية البيع كما يمكنه عرض المنازعات الناجمة عن ذلك على الجهات القضائية المختصة طبقا لتشريع الجاري، كما يمكنه معانة الإختلالات و المنازعات النزوية التي تنال من حرية المزايدة .

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'hydraulique

Société de l'Eau et de l'Assainissement d'Oran

SEOR – SPA

AVIS D'INFRUCTUOSITE

La société de l'eau et de l'assainissement d'Oran SEOR- SPA déclare l'infructuosité du deuxième appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 09/SEOR/2024 relatif à l'Acquisition des clapets - lot N°03 : Clapet sandwich simple et double battant, paru le 27/02/2025 sur les deux journaux le carrefour d'algerie et El djomhouria.

Vu le procès –verbal de la commission d'ouverture des plis daté 23/04/2025.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531007008 05.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة زروالي حياة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم اختصاص مجلس قضاء مستغانم
العنوان: نهج محمد خميسي طريق مز غران مستغانم
الهاتف الفاكس: 045409122
اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مز غران مستغانم. بناءا على طلب بنك التنمية المحلية وكالة واد ارهيو 433 الممثل من طرف مديره الكائن مقره ب واد ارهيو غليزان. بناءا على عقد توثيقي مؤرخ في 14 و 2016/12/15 المحرر من طرف الموثقة بن كنين نصيرة بمستغانم و الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2016/12/20. بناءا على جدول قيد رهن مؤرخ في 14 و 2016/12/15 و المشهر بالمحافظة العقارية بحاسي ماماش بتاريخ 2016/12/20 حجم 26 رقم 25. تنفيذا لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 2023/07/18 رقم 23/00629 صادر عن رئيس محكمة مستغانم. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني المملوك للسيد ندنن الشارف. التعيين: 3/2 قطعة أرض فلاحية كائنة ببني يحيى بلدية الحسيان مستغانم تقدر مساحتها 01 هـ 10 آر 63 س قسم 08 مجموعة ملكية رقم 159. السعر الافتتاحي : قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ خمسة مليون وتسعمائة ألف ومئتان وستة وستون دينار جزائري وسبعة وستون سنتيم (5.900.266,67 دج) و بعد إنقاص العشر يصبح خمسة مليون وثلاثمائة وعشرة آلاف ومئتان وأربعون دينار جزائري 5.310.240,00 دج. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2025/05/27 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية. يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ و الحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
05.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة زروالي حياة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم اختصاص مجلس قضاء مستغانم
العنوان: نهج محمد خميسي طريق مز غران مستغانم
الهاتف الفاكس: 045409122
اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني
طبقا للمادة 749 - 750 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
نحن الأستاذة زروالي حياة محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة أدناه الكائن مكتبها بنهج محمد خميسي طريق مز غران مستغانم. بناءا على طلب بنك الفلاحة و التنمية الريفية وكالة بوقيرات 874 ممثلة بمديرها القانوني الكائن مقرها ب شارع البريد المواصلات بوقيرات مستغانم. بناءا على قيد الرهن القانوني المؤرخ في 2014/07/18 و المشهر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2014/08/03 حجم 73 رقم 13 و الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2018/10/22 تحت رقم 18/1363 الممنوحة بناءا على الأمر بمنح الصيغة التنفيذية للرهن القانوني الصادر عن رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2018/10/03 ترتيب رقم 18/00792. تنفيذا لأمر الحجز على عقار المؤرخ في 2022/11/16 تحت رقم 22/01099 صادر عن رئيس محكمة مستغانم. نعلن عن بيع حق عيني عقاري بالمزاد العلني المملوك لورثة العربي بن شريف عبد الله. التعيين: حق الامتياز على الحصة الكاملة لقطعة أرض فلاحية كائنة ببلدية سبرات من مستثمرة فلاحية فردية سي عبد الغني رقم 45 تقدر مساحتها ب 03 هكتار 80 آر بها بنر، قسم 08 مجموعة ملكية رقم 171. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني بمبلغ اثثة عشرة مليون وستمائة ألف دينار جزائري 12.600.000,00 دج. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم الثلاثاء 2025/05/27 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغانم أمام قاضي البيوع العقارية يضاف إلى مبلغ المزايدة مصاريف التنفيذ و الحقوق التناسبية للمحضر القضائي طبقا للمرسوم التنفيذي رقم 78، 09 بالإضافة للحقوق العقارية. للاطلاع على قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحاضرة القضائية أو بأمانة ضبط المحكمة.

المحاضرة القضائية
05.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية مستغانم
مديرية البيئة
قرار رقم 450 المؤرخ في 24 افريل 2025 يتضمن فتح تحقيق عمومي لمشروع إنشاء مستودع تبريد 08 غرف تبريد، الكائن بمجموعة الملكية رقم 174 ببلدية حاسي ماماش لفائدة السيد بلعابد نور الدين. قسم رقم 09 بلدية حاسي ماماش لفائدة السيد بلعابد نور الدين. 09 ببلدية حاسي ماماش لفائدة السيد بلعابد نور الدين. باقتراح من السيد مدير البيئة للولاية بقرار

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي لمستودع تبريد 08 غرف تبريد، الكائن بمجموعة الملكية رقم 174 قسم رقم 09 بلدية حاسي ماماش لفائدة السيد بلعابد نور الدين. المادة 02: يجرى التحقيق لمدة 15 يوم ابتداء من 06 MAI 2025 إلى غاية 20 MAI 2025، يمكن للجمهور الإطلاع على الملف بمقر بلدية حاسي ماماش وتسجيل ملاحظاتهم طيلة أيام التحقيق ما عدا أيام العطل من الساعة 09 صباحا إلى الساعة 16 مساء. المادة 03: يعين السيد منقار بن ذهبية متصرف إقليمي مستشار ببلدية حاسي ماماش محافظ محقق و يكلف ب: جمع الملاحظات المقدمة من طرف المواطنين خلال فترة التحقيق وتدوينها بسجل مفتوح لهذا الغرض. إرسال الملف مع استنتاجاته خلال 08 أيام ابتداء من تاريخ اختتام هذا التحقيق. المادة 04 : يعلق هذا القرار بمقر بلدية حاسي ماماش على نطاق 05 كلم ويجوار النشاط المزمع إقامته ، خلال 08 أيام على الأقل قبل الشروع في التحقيق العلني مع إشهاد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية حاسي ماماش وعلى ذلك يجب أن يتضمن الإعلان المعلومات التالية: طبيعة النشاط وموقعه. تاريخ فتح واختتام التحقيق العلني. اسم المندوب المحقق. الساعات التي يتلقى فيها المحقق ملاحظات المعنيين والمكان الذي يمكن فيه الإطلاع على الملف. يجب نشر المقرر في يوميتين وطنيتين وذلك على نفقة صاحب الطلب. المادة 05: يكلف كل من السيدات والسادة الأمن العام للولاية، مديرية التقنين والشؤون العامة للولاية ، رئيس الأمن للولاية قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني للولاية، مدير البيئة للولاية، مدير الحماية المدنية للولاية مدير الطاقة و المناجم للولاية، مدير الصناعة للولاية، مديرية التعمير والهندسة المعمارية والبناء للولاية مدير المصالح الفلاحية للولاية، مدير الموارد الري، رئيس دائرة حاسي ماماش، مديرية الوكالة الجزائرية لترقية الاستثمار للولاية رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية حاسي ماماش، فيما يخصه بتنفيذ ما جاء في هذا القرار الذي ينشر في مجموعة القرارات الإدارية للولاية.

الوالي
05.05.2025

Sacré champion sur trois continents différents

Mahrez réécrit l'Histoire

Par Rachid B.

En remportant, avant-hier en début de soirée, l'AFC Champions League Elite avec le club saoudien d'Al-Ahli dont c'est le premier triomphe dans la compétition, le capitaine des Verts Riyad Mahrez est entré un peu plus dans la légende du jeu à onze. L'ancien faiseur de bonheur de Leicester City est, en effet, devenu le tout premier – mais pas le seul – joueur de l'histoire à avoir remporté la Champions League sur les deux continents européen et asiatique. Mieux, puisqu'il demeure, pour l'heure, avec le gardien sénégalais Edouard Mendy, le tout premier joueur (de champ) de l'histoire du football à compter un triplé inédit à son palmarès avec la Coupe d'Afrique des Nations en 2019 avec la sélection nationale, l'UEFA Champions League avec Manchester City en 2023 ainsi que celle du continent asiatique, soulevée après la victoire aux dépens des Japonais de Kawasaki Frontale (2-0). Et contrairement à son sacre avec les Citizens où il n'avait pas joué la finale, l'ancien Havrais a grandement contribué cette fois-ci au parcours historique d'Al-Ahly avec pas moins de 15 contributions entre buts et passes décisives. Cette spécificité de joueur ayant accroché à son tableau de chasse les C1 en Europe et en Asie, Mahrez la partage désormais avec le Brésilien Firmino (sacré avec Liverpool en 2019) et le Sénégalais Mendy (avec Chelsea en 2021). Avant eux, seul le mythique tacticien italien Marcelo Lippi avait réussi pareil doublé mais en tant qu'entraîneur, en soulevant d'abord la Coupe aux grandes oreilles avec la Juventus de Turin en 1996 avant de triompher en Ligue des champions d'Asie en 2013 avec les Chinois du Guangzhou Evergrande. Remporter les deux compétitions les plus prestigieuses sur deux conti-



nents différents n'est, cependant, pas l'apanage du seul Riyad Mahrez puisqu'au moins douze joueurs ont déjà remporté à la fois l'UEFA Champions League et la Copa Libertadores, en l'occurrence Dida, Cafu, Sorin, Roque Jr, Tévez, Ronaldinho, Neymar, Samuel, Danilo, Rafinha, David Luiz et Ramirés. Dans le même ordre d'idées, trois joueurs ont, également, réussi un prestigieux doublé en remportant la Ligue des Champions de l'AFC et la Copa Libertadores, à savoir Paulinho, Alan et Lucas Barrios au moment où un seul autre joueur a, pour sa part, inscrit son nom au palmarès de la Ligue des Champions de l'UEFA et la Ligue des Champions de la CONCACAF : le gardien de but Keylor Navas. L'ancien milieu de terrain Islam El-Shater demeure,

du reste, le seul joueur ayant remporté la Ligue des Champions de la CAF et la Ligue des Champions de l'AFC, encore qu'il n'a joué que deux matches en 2004 avec les Saoudiens d'Al-Ittihad. Si Liverpool venait à être sacré en Europe la saison prochaine et remporter la C1, le Japonais Wataru Endo, qui a déjà gagné l'AFC Champions League en 2017 avec Urawa Red Diamonds rejoindrait, en outre, Riyad Mahrez pour devenir le 2ème joueur de l'histoire à compter les deux compétitions à leur palmarès. Mais il faudra, pour cela, attendre au moins, une saison. Il faudra, néanmoins, attendre beaucoup plus longtemps pour espérer voir un joueur réussir le même triplé historique que l'incomparable Riyad Mahrez !

Wolverhampton

Une saison parfaite pour Rayan Aït-Nouri



L'Algérien Rayan Aït-Nouri a franchi un nouveau cap dans sa carrière footballistique. Cette saison, il s'est illustré sur le plan individuel et a grandement contribué au maintien de Wolverhampton en Premier League. Zoom sur les statistiques de l'arrière gauche avec le club anglais. Après avoir été formé au SCO Angers, où il a lancé sa carrière professionnelle, Rayan Aït-Nouri a choisi de rejoindre l'Angleterre. Il a intégré l'effectif de Wolverhampton au début de la saison 2020-2021. Très rapidement, il est devenu un joueur clé du club. Lors de sa première année, il dispute 24 matchs toutes compétitions confondues, inscrit un but et délivre une passe décisive. Cependant, la saison 2024-2025 s'avère être la plus marquante pour lui sous les couleurs des Wolves. En effet, Wolverhampton était en difficulté en début de saison sous les ordres de Gary O'Neil. Le discours du technicien anglais ne faisait plus effet, et le club pointait à la 19e place de la Premier League après 16 journées, avec seulement 9 points. À la suite d'une défaite 1-2 face à Ipswich Town, la direction décide de limoger Gary O'Neil et fait appel à Vitor Pereira. Ce changement s'avère bénéfique pour Aït-Nouri et ses coéquipiers, comme en témoignent les résultats sur le terrain. À trois journées de la fin du championnat, Wolverhampton a déjà assuré son maintien avec 41 points. Sur le plan individuel, Rayan Aït-Nouri a réalisé la meilleure saison de sa carrière professionnelle. L'Algérien de 23 ans a inscrit 4 buts et délivré 7 passes décisives en 34 matches de Premier League. Il est clair qu'il est sur une dynamique très positive. À noter que son contrat avec Wolverhampton court jusqu'en juin 2026.

Championnat arabe d'Athlétisme (3ème J)

L'Algérie en tête du classement

La sélection nationale algérienne d'Athlétisme a remporté 7 médailles (3 or, 2 argent et 2 bronze), au terme de la 3e journée du Championnat arabe de la catégorie senior qui se déroule au complexe olympique "Miloud-Hadefi" d'Oran. Les athlètes algériens sont entrés en force, lors de cette 3ème journée, enrichissant leur moisson de médailles en vermeil, après quatre jours de compétition en décrochant au total 36 médailles (11 or, 12 argent, 13 bronze). Les médailles d'or algériennes remportées, lors de cette 3ème journée ont été l'œuvre de Zahra Tatar au lancer du marteau avec un jet mesuré à 64.72 mètres et sur la plus haute marche du podium dans les relais 4x100 m dames et messieurs. Outre les médailles en vermeil, les athlètes algériens ont également remporté les breloques en argent par Smail Nassima dans le 3.000 m steeple et Ben Aoulai Haithem au lancer du javelot, auxquelles s'ajoutent deux médailles en bronze remportées par Gamane Nour Meriem au 3.000m steeple et Zouina Bouzebra



en lancer du marteau. Zahra Tatar, au lancer du marteau, a indiqué: "Je suis très contente d'avoir remporté ce titre arabe. J'avais confiance en moi, même si je reviens d'une blessure, et mon objectif ce sont les prochains jeux islamiques, le mois d'aout en Arabie Saoudite, et le championnat du monde, du 13 au 21 septembre 2025 à Tokyo. Je dédie cette médaille d'or au peuple algérien et mon entraîneur pour son soutien. A l'issue de cette troisième journée des épreuves d'athlétisme, l'entraîneur national Saïd Ahmim a indiqué à l'APS qu'il était très

satisfait des résultats obtenus par ses athlètes. "Les résultats obtenus jusque-là sont excellents, car la plupart de nos athlètes sont montés sur la plus haute marche du podium", s'est-il réjoui. "Notre sélection a atteint son objectif de représenter dignement les couleurs nationales, tout en récoltant un maximum de médailles en vermeil, malgré la concurrence, notamment de la part des athlètes égyptiens, saoudiens et tunisiens, la sélection algérienne a su se démarquer et confirmer le potentiel de sa jeune génération d'athlètes", a-t-il ajouté.

Real Madrid

Ancelotti promet une annonce choc le 25 mai

Carlo Ancelotti entretient le suspense. Sous contrat jusqu'en 2026 avec le Real Madrid, le coach italien est annoncé avec insistance comme futur sélectionneur du Brésil. Présent en conférence de presse ce samedi, à la veille du match contre Celta Vigo, l'entraîneur des Merengues a clairement mis les choses au point : il ne parlera pas de son avenir avant le 25 mai. « Je peux clarifier la situation. La vérité, c'est que j'aime beaucoup mon club, mes joueurs et mes supporters. Et dans le même temps, j'ai aussi un grand respect pour eux. En prenant ça en compte, je parlerai de mon futur le 25 mai. Et pas avant », a répondu Ancelotti, avec son calme habituel. Un message direct pour mettre fin à la spéculation qui l'entoure depuis plusieurs semaines. Mais s'il vient de quitter la Casa Blanca, où ira-t-il ? Annoncé du côté de la Seleção, Ancelotti n'est plus le seul candidat pour le poste de sélectionneur du Brésil. En effet, les négociations entre les deux parties seraient en pause, selon Marca. Jorge Jesus, qui a quitté son poste à Al Hilal ce samedi 3 mai, semble également être un prétendant sérieux. Contrairement à Marca, le quotidien As assure qu'Ancelotti devrait bien devenir le sélectionneur du Brésil. La fédération brésilienne aurait accepté de faire des concessions pour l'attirer, notamment sur la question des indemnités de départ que l'entraîneur du Real Madrid avait exigées.

مكتب الأستاذ بن محيوس عبد العزيز
مؤثق بوهراڻ 14 نهج العربي التيسبي
الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة تي دي أش.

تم تأسيس
بموجب عقد تلقاه الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ 2025/04/28 في طور التسجيل ، تم تأسيس شركة تحمل المواصفات التالية: الشكل: شركة ذات المسؤولية المحدودة. الاسم الاجتماعي: ش.ذ.م.م " تي دي أش ". المقر الاجتماعي ولاية وهران، بلدية وهران، حي العثمانية (مرفأ سابقا)، شارع ليناك ، التعاونية العقارية المسماة المستقبلين ، القطعة رقم 01 ، الطابق الأرضي والأول. المدة: 99 سنة. الموضوع الاجتماعي: المؤسسة الخاصة للتكوين أو التعليم المهني (607033) / مؤسسة تعليم اللغات (607014) / مؤسسة هندسة الإبتكار والمقاولاتية (607055) / وكالة الإشهار (605001) / تنظيم المعارض والتظاهرات التجارية نصف الشهرية والتظاهرات التخفيضية المنتوجات الغذائية والصناعية الجديدة (605003) / وكالة الاتصالات (605021) / مكتب الدراسات في التنظيم، دراسات الأسواق واستقصاءات (607006) / شركة الترقية والإعلام الطبي والعلمي حول المنتوجات الصيدلانية (607016) / مكتب استشارة، دراسات ومساعدة في مجال الإستثمار (607017) / مؤسسة تنظيم التظاهرات الثقافية الاقتصادية والعلمية (607018) / استشارة، مساعدة، تقييم وإعداد برامج التكوين (607030) / مؤسسة الخدمات الفندقية والإطعام كاترينغ (607023) / برمجة أنظمة الإعلام الآلي 607069. رأسمالها الاجتماعي ثلاثمائة ألف دينار جزائري (300.000.00 دج) بقيمة قدرها (1.000 دج) للحصة الواحدة ، موزعة بين الشركاء: السيد عيساوي سامي، الساكن بوهراڻ 27 شارع محمود بن بصال ، (150 حصة اجتماعية. السيدة : بلخوجة أمال، الساكنة ببابا على (ولاية الجزائر) التعاونية العقارية هانية فيلا رقم 31 150 حصة اجتماعية. التسيير: عينت السيدة بلخوجة أمال كمسيرة للشركة لمدة غير محدودة. ستودع نسختان من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان / المؤثق
05.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم

ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدائيا في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2024/07/14 تحت رقم فهرس 4706 واعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل غف الحبيب المودع بتاريخ 2024/01/20 وبالنسبة للحكم بالحجر على المدعى عليه بوجلة اسماعيل المولود بتاريخ 1989/07/13 بمستغانم مع تعيين المدعية بحري خديجة مقدمة عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغانم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. تحميل المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بذا صدر الحكم وأفصح به سج به جهرًا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
05.05.2025

مكتب التوثيق للأستاذ وشن نور الدين
مؤثق بوهراڻ حي الدار البيضاء كتاب الزيتون
في 558 مسكن بلوك 1 - وهران (الجزائر)
رقم الرمز : 2028

حل الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة دولشي فيتا لوكسيري ديسار
سجل التجاري رقم 22 ب 0119026 - 31/00
بموجب عقد حرر بتاريخ 2024/12/25، تم حل الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة دولشي فيتا لوكسيري ديسار، مقرها الاجتماعي بحي النخيل حي العثمانية حاليا شارع غير مسمى تجزئة 34 القطعة رقم 24 (وهران) ، المدة 99 سنة، رأسمالها الاجتماعي: 1.000.000.00 دج موضوعها: بسكطة، حلويات ومنتجات الحمية رمز النشاط: 107106. وعين السيد حدو محمد مصفيا لها بمقر الشركة السالف الذكر.

للإعلان / المؤثق
05.05.2025

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez le numéro
0556 366 201

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Location Appartement

Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef

Contactez le :

0541/66/53/51

Non sérieux s'abstenir.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية غليزان
دائرة غليزان
بلدية غليزان
مديرية التعمير و البناء
مصلحة الطرقات والمنشآت
الرقم 06/م ت ب/2025
مقرر يتضمن فتح تحقيق حول الملائمة وعدم الملائمة لترخيص نشاط مقهى لفائدة للسيد: مجاوي أمين رئيس المجلس الشعبي البلدي بالنيابة غليزان باقتراح من السيد الكاتب العام

المادة الأولى: يتم فتح تحقيق حول الملائمة وعدم الملائمة لفائدة السيد مجاوي أمين الكائن بـ: حي النصر 2000 سكن عمارة E4 المحل رقم 03 بلدية غليزان والمتعلق بترخيص لفتح محل لبيع المشروبات غير الكحولية من الدرجة الأولى مقهى على مستوى بلدية غليزان لمدة خمسة عشر يوم (15) يوم. وذلك ابتداء من 2025/04/28 إلى غاية 2025/05/12. المادة الثانية: يكلف السيد: قايد يمينة كمندوب محقق بإشهار وفتح دفتر يسجل فيه كل الملاحظات المقدمة طيلة إجراءات مدة التحقيق. المادة الثالثة: يكلف السادة: الكاتب العام للبلدية، مدير التعمير والبناء للبلدية، محافظ الأمن الولائي، الكل فيما يخصه بتنفيذ هذا المقرر.
رئيس المجلس الشعبي البلدي
05.05.2025

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djel-loul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le **07 74 55 20 10.**

Curieux s'abstenir



**Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05**

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your laundry, we'll wash it
Call us
0770 936 836

Récital andalou à Alger de l'orchestre de l'association "Ahl El andalous"



L'orchestre de l'association culturelle "Ahl El andalous" pour la musique andalouse a animé, samedi à Alger, un récital musical dans une ambiance originale, célébrant la nouba classique de la musique algérienne, en présence d'un public relativement nombreux.

Accueilli à l'auditorium du Palais de la culture Moufdi-Zakaria, ce "premier" spectacle de l'orchestre de l'association, a été une occasion conviviale pour les membres de l'Ensemble de gratifier un mélomane de plusieurs pièces de l'andalou, rendues dans les genres Hawzi et Aroubi.

Sous la baguette du maestro, Hamid Kheddim, une des grandes voix de la chanson andalouse, la vingtaine de musiciens et interprètes, a déroulé, deux heures durant, un programme en deux parties avec des pièces dans le genre Aroubi, dérivé de la Sanaa algéroise.

En chœur ou en solo, l'orchestre a rendu, dans des variations modales différentes, plusieurs pièces, portées par des voix étoffées de membres de l'ensemble dont Faiza Bouchedoub, Hania Fassi, Hasna Belamri, Hamida Bouaka et Mahmoud Hassini.

Pour la deuxième partie, les solistes Mohamed Meziane et Mohamed Khelfat ont exécuté, tour à tour, des pièces dans le mode "Moual" dans le genre Aroubi et "Raml el maya" (Hawzi) pour terminer, en beauté, sur un chant mystique, une nouba classique à l'éloge du Prophète Mohamed (Qsssl).

A l'issue du spectacle, Mehdi Ourabia, membre de l'association "Ahl El andalous", fondée en 2022, a indiqué que cette première prestation "officielle" de l'orchestre, a mis en vedette des musiciens et chanteurs qui ont revisité de célèbres pièces authentiques du riche patrimoine musical algérien.

Lancement du 2e atelier de formation sur la protection du patrimoine culturel au profit des magistrats

La 2e session de formation en matière de protection du patrimoine culturel et de lutte contre le trafic illicite des biens culturels, organisée par le ministère de la Culture et des Arts, en coordination avec le secteur de la Justice, au profit des magistrats, a débuté, samedi à Alger, et ce, dans le cadre du mois du patrimoine (18 avril-18 mai).

Présidant l'ouverture de cette session de formation au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, en présence de représentants du ministère de la Défense nationale, du ministère de la Justice et des différents corps sécuritaires, ainsi que de chercheurs spécialisés, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou a indiqué que "la protection du patrimoine culturel est la responsabilité de tous", ainsi qu'"un devoir national et un enjeu stratégique reflétant la profondeur de l'appartenance et de l'identité de la nation".

M. Ballalou a précisé qu'en 2024, et grâce aux efforts conjoints, "près de 14.651 biens culturels ont été restitués, le secteur de la Culture et des Arts s'étant constitué partie civile dans 44 affaires liées au trafic illicite de biens culturels". Dans ce cadre, "48 dossiers relatifs aux différentes atteintes aux biens culturels immobiliers, tels que les sites archéologiques et les monuments historiques, ont été examinés au niveau de 24 wilayas, à l'issue desquels dix (10) actions en justice ont été intentées".

Il a également fait savoir que ces efforts avaient permis, en 2024 et début 2025, la restauration de

100 manuscrits et de 14 lithographies, relevant, outre la "numérisation de 3100 manuscrits à la Bibliothèque nationale et de 17000 documents supplémentaires ailleurs".

Rappelant les efforts consentis dans le cadre du soutien aux programmes de formation spécialisée, M. Ballalou a fait état de la formation de techniciens issus de 35 établissements publics et privés, notamment dans les domaines de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel manuscrit, outre la création d'une cellule de veille chargée d'enquêter, de récupérer et de suivre les affaires relatives aux atteintes au patrimoine culturel national sur Internet, ayant permis, en coordination étroite avec les services diplomatiques, la restitution et le rapatriement de 11 pièces archéologiques et artistiques de l'étranger".

De son côté, le représentant du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Aoun Seifeddine considère que "l'organisation de la 2e édition de cet atelier, après le succès du premier tenu l'an dernier, témoigne de l'attention que porte le secteur de la culture et des arts à la préservation du legs culturel national" lequel "met en avant l'identité nationale, notamment face aux tentatives d'atteinte à ce legs tant au plan international que régional".

A cet effet, M. Aoun a appelé les participants à cette session à "tirer pleinement profit des connaissances et acquis que propose cet atelier en vue de promouvoir et d'appuyer le traitement judiciaire qualitatif et dissuasif des litiges liés au patri-



moine culturel et lutter contre le trafic illicite des biens culturels". Il a réaffirmé la poursuite de la coopération avec le secteur de la culture et des arts ainsi que "la coordination permanente et continue" avec ce dernier, les différents services sécuritaires et administratifs ainsi que la société civile pour préserver le patrimoine culturel et lutter contre le trafic illicite des biens culturels. La première journée de cette session de formation, à laquelle prennent part les officiers de la police judiciaire, a été marquée par la présentation de plusieurs communications dont "La stratégie du ministère de la Culture et des Arts dans la protection du patrimoine culturel" et "Le rôle de la Gendarmerie nationale dans la lutte contre les crimes d'atteinte au patrimoine culturel".

Les participants à cette session suivront un programme pédagogique et pratique comportant des ateliers dans plusieurs établissements muséaux de la wilaya d'Alger, ainsi que des visites de musées et de sites archéologiques à Cherchell, Médéa et Tispasa. L'atelier sera clôturé le 8 mai.

Le classement du parc culturel de la Saoura, un atout majeur pour la préservation du patrimoine de la région

Le classement du parc de la Saoura au registre du patrimoine culturel national est un atout majeur pour la préservation, la conservation, la valorisation et l'enrichissement du patrimoine culturel, matériel et immatériel, et de la biodiversité de la région, estiment des responsables de la direction de la Culture et des Arts de Bechar. Ce classement, intervenu récemment en application des recommandations des hautes autorités du pays et supervisé par le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, concerne des territoires d'une superficie globale de 92.014 hectares, allant de la région d'Oued-Lakhdar (Nord de Bechar) à celle de Ksabi (Sud de Béni-Abbès), a affirmé à l'APS le directeur du secteur de la Culture, Dr Lahcen Tourki, en marge de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai). Le classement du parc culturel de la Saoura, dont la composante s'étale de l'âge de pierre à l'architecture en terre traditionnelle ksourienne, a pour but de favoriser une approche organique visant à protéger, conserver, valoriser et enrichir le

patrimoine culturel matériel et immatériel et la biodiversité de ce vaste territoire saharien, renfermant une multitude de stations de gravures rupestres, dont celles de Marhouma, dans la wilaya de Béni-Abbès, et de Taghit, Abadla et Rosf-Ettayba, dans la wilaya de Bechar.

Le Parc renferme aussi d'autres lieux et endroits historiques comme la grotte millénaire de Laghrota, ayant servi comme cache et poste de commandement à l'Armée de libération nationale (ALN), a fait savoir, de son côté, le Conservateur du patrimoine culturel à la même direction, et précédemment membre du comité chargé du projet de création de cet espace culturel, Hamid Nougat.

Le parc de la Saoura, qui va s'ajouter au réseau de parcs culturels à travers le pays et qui couvrent une superficie de 1.042.557 km², (soit près de 44% du territoire national), regroupant 151 communes relevant de dix wilayas localisées dans la partie Sud de l'Algérie, à savoir les Parc culturel de l'Ahhagar, du Tassili-N'Ajjer, de l'Atlas Saharien, de Tindouf et du Touat-Gourara-Tidikelt, comprend aussi comme re-

marquable patrimoine matériel 76 Ksour, dont trois (3) classés au registre national du patrimoine matériel, en l'occurrence ceux de Béni-Abbes, Taghit et Kenadza, ces deux derniers étant situés dans la wilaya de Bechar, a-t-il précisé.

VERS UNE MEILLEURE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ DE LA SAOURA

Le classement de ce parc culturel va permettre une meilleure protection de la biodiversité de la Saoura, marquée par une flore considérable composée de plus de 200 espèces végétales, dont une vingtaine endémique à la région, en plus d'une faune spécifique aux zones arides et semi-arides, avec 107 espèces d'oiseaux, dont la Tadorne Casarca, l'Heron cendré, le Flamant rose, le Foulque Macroule, la Sterne Henzel, le Goéland Leucopée, la Pie Guereche, le Traquet à Tête Blanche et le Sirli du désert, selon les explications de M. Nougat.

Le parc culturel de la Saoura, à l'instar des autres parcs culturels du pays, va être, de par son caractère exceptionnel, un outil

efficace de protection et de préservation du patrimoine culturel des deux wilayas du Sud-ouest du pays, en plus de constituer un espace propice à la connaissance scientifique de ses composantes et un moyen pédagogique efficace pour la sensibilisation du public à l'intérêt de la sauvegarde et à la pérennisation du patrimoine culturel de la Saoura.

Le patrimoine immatériel de la Saoura se décline aussi en une diversité de facettes, notamment poétique (Melhoun), musical (Diwane, Maya, chants religieux traditionnels et autres chants populaires et traditionnels), chorégraphique et d'autres expressions corporelles, à l'exemple des danses Houbi, danse du Baroud, danse de Karkabou et bien d'autres expressions artistiques traditionnelles des régions de Bechar et Béni-Abbès, souligne-t-on à la direction de la Culture et des Arts.

Cette mesure de mise en place du parc culturel s'inscrit dans le cadre du souci permanent des hautes autorités de sauvegarde du patrimoine culturel national et ses différentes composantes, matérielles et immatérielles, selon la même source.



2

09h30 Amour, gloire et beauté
10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h35 Petits plats en équilibre
12h40 Météo
12h50 Plus belle la vie, encore plus belle
13h20 Laissée pour morte par mon mari
14h50 Sous les coups de mon mari : L'affaire Lorena Bobbitt
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
20h10 Sam
21h05 Sam
22h10 Eurodreams
22h15 New York Unité Spéciale

11h00 Tout le monde veut prendre sa place
11h55 Journal
12h00 Journal
12h20 13h15, le dimanche...
13h15 13h15, le dimanche...
13h16 C'est bon à savoir
14h45 Bordeaux-Bègles / Toulouse
17h05 Les enfants de la télé
18h10 Les Enfants de la télé, la suite
18h55 Journal
19h00 Journal 20h00
19h30 20h30, le dimanche
20h00 Journal Météo Climat
20h07 Oh ! Biz'Art
20h10 Mystère à Saint-Tropez
21h40 Beau geste
22h35 Le pitch cinéma
22h40 Histoires courtes
00h30 Qui restera dans la lumière ?
02h40 Les enfants de la télé
03h40 Le regard du singe



3

05h27 Têtâtête(s)
05h42 En aparté
06h15 Django
06h59 La boîte à questions
07h04 The Moon
09h12 To the Moon
11h21 La boîte à questions
11h28 En aparté
12h01 Clique
12h33 Bad Boys : Ride or Die
14h27 L'hebd'Hollywood
14h42 The Critic
16h22 Lee Miller
18h16 La boîte à questions
18h24 Clique
18h59 En aparté
19h34 En aparté
20h09 Cimetière indien
21h04 Quand vient l'automne
22h45 Clique
23h30 Saturday Night Live
00h37 Gold Run : le convoi de l'impossible
02h36 L'hebd'Hollywood
02h50 Three Keenings

11h10 La p'tite librairie
11h15 Dans le rétro
11h30 ICI 12/13
13h35 OPJ
15h35 La p'tite librairie
15h45 Duels en familles
16h20 Slam
17h05 Questions pour un champion
17h50 Journal
18h00 Dans le rétro
18h12 Hors la ville
18h19 ICI 19/20 édition toutes régions
18h50 Tout le sport
19h05 Le journal des talents
19h12 Dans le rétro
19h20 Un si grand soleil
19h40 Un si grand soleil
20h05 Annie colère
22h05 Journal Météo Climat
22h15 Les cahiers de Rachel
23h10 Agatha Raisin
00h50 Agatha Raisin
02h25 La p'tite librairie



05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h30 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 La meilleure boulangerie de France
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h35 Scènes de ménages
20h10 Mariés au premier regard
21h10 Mariés au premier regard
22h20 Mariés au premier regard : nouveau rendez-vous avec l'amour
23h25 Enquête exclusive
00h50 Enquête exclusive

05h25 ARTE Journal Junior
05h35 Rooibos, le thé rouge d'Afrique du Sud
09h10 Tiktok, un réseau sous influence
10h00 L'histoire cachée de la Grande Muraille de Chine
10h55 Constructions animales
12h00 Iles de la mer du Nord, bientôt englouties ?
12h35 Les liaisons dangereuses
14h30 Glenn Close, l'art de la transformation
15h35 Cultures animales
16h25 Invitation au voyage
17h10 Invitation au voyage
17h55 Voyage en cuisine
18h30 Le dessous des images
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
19h55 Little Big Man
22h15 Buffalo Bill et les Indiens
02h05 Charlton Heston, la démesure d'un géant

TÉLÉVISION

15



2

20h10

MEURTRES AU PARADIS



Bien qu'il soit issu d'une famille de criminels, Benjamin Bruce a choisi de devenir policier. Mais cette jeune recrue est retrouvée morte sur le chemin qu'il faisait à vélo pour se rendre à son premier service au poste d'Honoré. L'inspecteur Mervin Wilson, qui s'apprête à quitter Sainte-Marie afin de rejoindre Londres, ne peut s'empêcher de se mêler de cette affaire. Il met rapidement en doute la thèse de l'accident. Plusieurs détails lui font soupçonner un acte criminel. Les soupçons se portent bientôt sur plusieurs membres de la famille de la victime...

Realisateur: Jennie Paddon
Scénariste: James Hall



20h10

SAM



Pour pouvoir devenir la tutrice de Jade, Sam doit satisfaire aux exigences des services sociaux. Face à une assistante sociale rigoureuse, elle doit trouver des solutions pour contourner les procédures. Alors que Laurent refuse de jouer le jeu d'un couple heureux, Sam finit par accepter à contre-cœur que Maxime endosse le rôle de son mari. Pour que le subterfuge fonctionne, il va également falloir que Jade adhère au projet, ce qui ne va pas de soi. Sollicitée par Anne-Marie pour racheter l'école, Blanche, une ancienne élève, renoue avec Laurent, son premier amour. Xavier et Véronique envisagent de former un couple libre.



22h24

CIMETIÈRE INDIEN



Après avoir assassiné Rémy Martinez et blessé grièvement un gendarme, Nicolas parvient à prendre la fuite. Adrien perd sa trace dans la zone de l'étang de Berre. Lidia lui avoue que le jeune homme s'en prend à un groupe de chasseurs les « Patria Nostra ». Tous sont d'anciens militaires. Elle pense que Jean Benefro a un lien avec ces hommes. En 1995, à Péranne, les membres de « Patria Nostra », dirigés par leur chef surnommé Le Marquis, mettent le feu à une épicerie appartenant à une famille kabyle.

Acteur: Mouna Soualem (Lidia Achour), Olivier Rabourdin (Jean Benefro), Denis Eyriey (Adrien Caron), Idir Azougli (Nicolas).



ORAN

24|17

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h07
19h52
60%
19 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

25-14
25-10
25-14
36-21
23-18
31-18

Solidarité avec la Palestine

Manifestations massives dans plusieurs capitales du monde



Des manifestations de masse ont eu lieu samedi dans de nombreuses villes et capitales du monde entier, condamnant les agressions sionistes barbares contre la bande de Ghaza, toujours en cours depuis octobre 2023, a indiqué l'agence palestinienne de presse, Wafa. Des milliers de personnes ont participé à des manifestations organisées dans la capitale danoise, Copenhague, la ville suédoise d'Helsingborg, à Brême, en Allemagne, et dans la capitale, Berlin, en soutien au peuple palestinien, exigeant un cessez-le-feu et l'entrée de l'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne. Les manifestants ont brandi des drapeaux et des banderoles palestiniens condamnant les crimes commis par l'occupation sioniste contre le peuple palestinien. Condamnant le génocide à Ghaza, ils ont appelé à la fin de la politique de "deux poids, deux mesures" et à la nécessité de tenir l'occupation sioniste, responsable de ses massacres contre le peuple palestinien, en particulier les enfants et les femmes.

Bande de Ghaza

La situation humanitaire «dépasse l'imaginable»

La situation humanitaire dans la bande de Ghaza « dépasse tout ce que l'on peut imaginer », a dénoncé dimanche, l'UNRWA. Dans une déclaration publiée sur les réseaux sociaux, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a indiqué qu'une mobilisation internationale « est indispensable », pour éviter que cette catastrophe humanitaire n'atteigne un niveau sans précédent, alors que le blocus total imposé à Ghaza entame sa 9e semaine. L'agence onusienne a une nouvelle fois appelé à un cessez-le-feu immédiat. Vendredi, le Commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, avait déjà mis en garde contre les effets dévastateurs du siège sioniste qui « tue en silence », chaque jour davantage d'enfants et de femmes, en plus de ceux tombés en martyrs dans les bombardements toujours en cours, menés par les forces d'occupation sioniste contre les Palestiniens depuis octobre 2023. Depuis le 2 mars dernier, l'occupation sioniste a fermé les points de passage vers la bande de Ghaza, empêchant l'entrée de l'aide alimentaire, humanitaire, médicale et de marchandises, provoquant une dégradation massive de la situation humanitaire.

Syrie

L'ONU appelle Israël à cesser ses attaques

L'ONU a appelé samedi Israël à cesser "immédiatement" ses attaques en Syrie, après une intensification de ses frappes consécutive à des affrontements confessionnels. L'une des frappes a visé vendredi un secteur voisin du palais présidentiel à Damas. Israël a parlé d'un "message clair envoyé au régime syrien" après les attaques contre la minorité druze pour laquelle les dirigeants israéliens ont pris fait et cause. Une "dangereuse escalade", a réagi la présidence syrienne, après que le pouvoir du président Ahmad al-Chareh a réaffirmé son engagement à protéger toutes les communautés y compris les druzes, une minorité issue d'une branche de l'islam chiite. Les violences illustrent l'instabilité persistante en Syrie, près de cinq mois après le renversement le 8 décembre du président Bachar al-Assad par une coalition de rebelles islamistes radicaux dirigée par Ahmad al-Chareh, devenu président intérimaire. La chute de M. Assad est intervenue après environ 14 ans de guerre civile en Syrie durant laquelle Israël a mené des centaines de frappes contre des objectifs du pouvoir syrien et de ses alliés, l'Iran et le Hezbollah libanais. "Je condamne fermement les violations continues et croissantes de la souveraineté de la Syrie par Israël, y compris les multiples frappes à Damas et dans d'autres villes", a indiqué dans un communiqué l'émissaire spécial de l'ONU pour la Syrie, Geir Pedersen. Il a demandé "que ces attaques cessent immédiatement et qu'Israël cesse de mettre en danger les civils syriens et respecte le droit international". Les frappes se sont encore intensifiées après des violences con-



fessionnelles en début de semaine près de Damas entre groupes armés liés au pouvoir et combattants druzes, qui ont fait plus de 100 morts selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). Samedi avant l'aube, plus de 20 frappes ont visé des sites militaires en Syrie, "les plus violentes" cette année d'après l'ONG. L'agence officielle syrienne Sana a fait état d'un civil tué dans l'une des frappes qui ont visé, selon l'armée israélienne, des infrastructures militaires. Les combats à Jaramana et Sahnaya, près de Damas, où vivent des druzes et des chrétiens, et à Soueïda (sud) ont été déclenchés lundi soir par une attaque de groupes armés affiliés au pouvoir après la diffusion d'un message audio attribué à un druze et jugé blasphématoire à l'égard du prophète. Un calme précaire a été rétabli mercredi après des accords entre représentants des druzes et du pouvoir.

Des troupes gouvernementales ont été déployées à Sahnaya et la sécurité a été renforcée autour de Jaramana. Pour Andreas Krieg, spécialiste de la sécurité au Moyen-Orient à King's College London, "Israël cherche à utiliser la communauté druze, comme il l'a fait avec les Kurdes ou d'autres minorités (...) afin d'affaiblir ou de déstabiliser ses voisins arabes". Samedi, Israël a rappelé que son armée était déployée dans le sud syrien sans dire où exactement. Il a affirmé que ses forces étaient "prêtes à empêcher l'entrée de forces hostiles dans les villages druzes". "Leur présence serait limitée à la province de Qouneitra (sur le plateau du Golan), où ils ont établi des positions après la chute d'Assad", a dit à l'AFP un responsable local druze à Soueïda. Israël, techniquement en état de guerre avec la Syrie, occupe depuis la guerre israélo-arabe de 1967 une partie du Golan syrien (sud-ouest).

Ville de Port Soudan

Les paramilitaires bombardent l'aéroport

Les paramilitaires ont lancé dimanche, pour la première fois, une attaque aux drones contre l'aéroport de Port-Soudan, siège provisoire des autorités, a indiqué l'armée. Le Soudan est en proie depuis le 15 avril 2023 à une guerre entre l'armée du général Abdel Fattah al-Burhane et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), dirigés par son ancien adjoint, le général Mohamed Hamdane Daglo. Au début de la guerre, l'armée avait été chassée de Khartoum par les FSR et s'était repliée vers l'est, transférant le siège du gouvernement à Port-Soudan sur la mer Rouge. Mais fin mars, elle a repris Khartoum aux paramilitaires. «L'ennemi a ciblé ce matin la base aérienne d'Osman Digna avec des drones explosifs, un entrepôt de marchandises et certaines installations civiles dans la ville de Port Soudan», a indiqué le porte-parole de l'armée, le général Nabil Abdullah dans un communiqué. L'attaque n'a pas fait de victimes, a ajouté la même source ainsi qu'un responsable de l'aéroport, qui a confirmé l'attaque. Les vols vers et depuis Port-Soudan ont été suspendus, a indiqué un responsable gouvernemental. Tenue par l'armée, la ville de Port-Sou-

dan, jusqu'à présent épargnée par les violences, abrite également des agences de l'ONU et des centaines de milliers de déplacés. C'est la première fois depuis le début de la guerre qu'une attaque vise cette ville située à plus de 600 kilomètres à l'est de Khartoum. Alors que le conflit vient d'entrer dans sa troisième année, le pays est fracturé: l'armée contrôle le centre, l'est et le nord, tandis que les paramilitaires tiennent à l'ouest la quasi-totalité du Darfour et certaines parties du sud. Port-Soudan se trouve à plus de 600 kilomètres des positions connues les plus proches des FSR, situées dans le

sud d'Omdourman, ville jumelle de Khartoum. Privées d'aviation de chasse, les FSR s'appuient sur des drones – allant d'engins artisanaux à des appareils sophistiqués – pour mener leurs opérations aériennes, des équipements que le gouvernement soudanais accuse les Emirats arabes unis de leur fournir. Selon des images satellite analysées par le laboratoire humanitaire de recherche de l'Université Yale (HLR), qui suit l'évolution du conflit grâce à des données de télé-détection, plusieurs drones de pointe ont été identifiés à l'aéroport de Nyala, contrôlé par les FSR dans la région occidentale du Darfour.

Yémen

Démission du Premier ministre

Le Premier ministre du Yémen, Ahmed ben Moubarak, a annoncé ce samedi sa démission. «J'ai démissionné de mes fonctions de Premier ministre (...) Je n'ai pas pu exercer mes pouvoirs constitutionnels et prendre les décisions nécessaires pour réformer les institutions gouvernementales», écrit Ahmed ben Moubarak dans sa lettre de démission qu'il a partagée sur les réseaux sociaux. Dans sa lettre, Moubarak affirme qu'en dépit des obstacles, il a réussi à obtenir «de nombreux succès en peu de temps», citant des réformes fiscales et administratives ainsi qu'une lutte contre la corruption. Ancien ambassadeur du Yémen aux Etats Unis, Moubarak a précédemment occupé le poste de chef de cabinet du bureau présidentiel et de représentant permanent à l'ONU.